

PEAAD

Bulletin



86 · mars 2024

Association des Anciens Députés au Parlement européen

www.formermembers.eu



Activités de l'AAD

Coopération avec
le PE

Page 16



Focus

Liberté des
hommes politiques
et transparence

Page 35

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 In Memoriam Jacques Delors

05 PE au travail

ACTUALITÉ

08 Œuvrer pour la paix
(*María Izquierdo Rojo*)

09 L'Union européenne après 2024
(*Jan Dhaene*)

10 Lutte pour l'éducation pour tous
en 2024 (*Mariela Baeva*)

11 Élargissement: vers une nouvelle
stratégie européenne?
(*Hannes Swoboda*)

12 Des politiques correctes qui évitent
les coûts environnementaux
(*Manuel Porto*)

13 Le compromis
(*José Albino Silva Peneda*)

14 Aujourd'hui, je suis une citoyenne
allemande (*Isabella De Martini*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

16 Coopération avec le PE

17 Évènements annuels de l'AAD
décembre 2024

23 Programme de stage
Schuman

24 PE au Campus

28 Critique de livre

DÉPÊCHES

29 Évènements à venir

29 Publications des membres
de l'AAD

29 Nouveaux membres

30 AAD au travail

IN MEMORIAM

33 In Memoriam

FOCUS

36 Bon baisers de Russie...
Non, merci!
(*Edward McMillan-Scott*)

37 Kaili, Kurz et le Fonds de
Pension (*Paul Rübzig*)

Couverture: © Adobe Stock



Le 8 mars 2024, Journée internationale de la femme (JIF), les membres du PE AAD **Monica Baldi, Michael Hindley, Julie Ward et Godelieve Quisthoudt-Rowohl** ont participé à la conférence LFAEuroMUN au Lycée Franco-Allemand de Buc (France). La conférence LFAEuroMUN est l'occasion d'utiliser le cadre du modèle de l'ONU pour discuter de questions liées au thème de l'autonomisation de la démocratie, et de sensibiliser aux défis de la démocratie, en particulier dans le contexte des prochaines élections parlementaires européennes en 2024. L'évènement a été organisé en coopération avec la Maison Jean Monnet.

© LFAEuroMUN

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valerie RASKIN
Pilar RAMOS CARBONERO
Lisa Claire REICHERT

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers Membres,

Avant toute chose, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour avoir été réélu à la présidence de l'Association des anciens députés. Je m'acquitterai de cette tâche avec diligence au cours de mon prochain mandat. Je tiens à remercier tous les collègues qui ont participé, à distance ou en personne, à l'Assemblée générale annuelle et au vote pour le nouveau Conseil d'administration. Je félicite Monica Baldi (réélue en tant que vice-présidente), Jean-Pierre Audy (réélu en tant que trésorier), Paul Rübiger et Edward McMillan-Scott pour leur réélection en tant que membres du Conseil d'administration de l'AAD.

Merci à tous les membres de l'AAD pour votre participation active aux événements annuels de l'AAD, combinés à la visite de l'AAD en Belgique du 8 au 10 avril 2024. La délégation de l'AAD, composée de 27 anciens MdPE, a pu rencontrer des représentants du Parlement fédéral et du gouvernement belge pour discuter des priorités de la présidence en cours. Le 9 avril, le service commémoratif annuel s'est déroulé au Parlement européen, où nous avons rendu hommage à nos collègues décédés au cours de l'année écoulée. L'un d'entre eux était l'ancien président de la Commission et ancien MdPE Jacques Delors. Vous trouverez dans cette édition un In Memoriam spécial écrit par l'ancien président du PE et de l'AAD Enrique Barón Crespo, qui m'a représenté en tant que président de l'AAD et les membres de l'association lors de la cérémonie d'hommage qui s'est tenue le 5 janvier 2024 à l'Hôtel des Invalides à Paris. Un rapport complet sur la visite de l'AAD en Belgique et les événements annuels sera publié dans le Bulletin de juin.

Les élections européennes de 2024 sont l'occasion de réfléchir et de prendre un nouveau départ.

Il est essentiel de motiver le plus grand nombre possible de citoyens à aller voter lors des élections. Dans le même temps, nous devons réfléchir à ce que signifie vivre dans une démocratie. C'est pourquoi cette édition du Bulletin s'intitule à juste titre "Liberté des hommes politiques et transparence". Dans un monde encore plus polarisé, la division des pouvoirs, la liberté de la presse, le pouvoir judiciaire et, à tout prix, la liberté des hommes politiques doivent être garantis.

Notre association a entamé l'année 2024 avec un enthousiasme et une motivation renouvelés. Nos membres continuent à s'engager auprès des citoyens et à les encourager à participer aux prochaines élections. À ce titre, l'AAD a signé un protocole d'accord en vue d'une collaboration avec Re-Imagine Europa.

De même, notre programme PE au Campus continue de prospérer, de nombreux membres organisant des conférences et participant à des événements spécifiquement dédiés aux élections européennes afin de donner des perspectives nuancées et pluralistes aux jeunes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe. Dans cette édition du Bulletin, vous lirez quelques contributions de membres de l'AAD qui ont participé à des programmes PE au Campus avec des universités de Chine, d'Inde et d'Espagne.

En outre, vous trouverez de nombreuses réflexions sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) qui a fait l'objet du séminaire annuel que nous avons organisé en décembre 2023.

La vice-présidente Monica Baldi a écrit sur la participation démocratique et les nouvelles technologies et la secrétaire Teresa Riera Madurell sur le calcul de haute performance et l'IA.

Les intervenants invités, Marta Cantero de Gamito et Francesco Rulli, ont rédigé une contribution sur le pouvoir et les défis de l'IA et des nouvelles technologies. Le vice-président du Parlement européen, Marc Angel, a également réfléchi dans son article aux implications de l'IA pour la prochaine législature du Parlement européen.

L'année 2024 revêt une importance particulière pour notre association, car elle est marquée par des élections cruciales. C'est une occasion précieuse pour les élections européennes de servir de plateforme pour l'élargissement de nos membres. J'ai lancé une invitation aux actuels membres du Parlement européen (MdPE) qui achèveront leur mandat l'année prochaine à rejoindre notre communauté d'anciens parlementaires. Simultanément, nous avons publié le *'Manuel pour les députés sortants et anciens députés'*, qui contient toutes les informations destinées à ceux qui quittent le Parlement en tant que membre actif. Je souhaite encourager tous nos membres à continuer de contribuer à la promotion de l'unité de l'Union européenne et au renforcement de la démocratie parlementaire par le biais de nos divers programmes et activités.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition du Bulletin.

Sincères salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD

IN MEMORIAM

JACQUES DELORS

Trois grandes facettes de Jacques Delors ressortent du portrait personnel que j'ai dressé de lui: le militant, l'homme responsable et l'ami.

Jacques Delors n'est pas un homme politique classique. Militant chrétien, il a commencé sa carrière syndicale à la Banque de France et a participé à la transformation du parti socialiste au moment où la CFTC est devenue la CFDT. Depuis notre rencontre à la fin des années 1970, nos chemins se sont croisés à plusieurs reprises. Ce fut tout d'abord le cas lors des réunions régulièrement organisées par notre groupe de députés et de responsables sociaux-démocrates européens. Je me souviens d'une entrevue qui m'avait particulièrement ému alors qu'il était ministre de l'Économie. C'était en Allemagne, en avril 1981, après la tentative de coup d'État du 23-F en Espagne et à la veille du triomphe de François Mitterrand en France. Il m'avait discrètement assuré de son soutien concernant notre entrée dans la Communauté. Après son mandat au gouvernement, il est devenu président de la Commission européenne.

C'est dans le cadre de cette nouvelle fonction qu'il a tenu parole, puisque nous nous sommes revus lors de sa



L'ancien Président du PE et de l'AAD Enrique Barón Crespo avec l'ancien Président de la Commission et ancien MdPE Jacques Delors à Strasbourg

visite au Palacio Real de Madrid en juin 1985, à l'occasion de la signature de l'acte d'adhésion de l'Espagne. Nous avons parlé de l'Europe. Mon mandat de ministre touchant à sa fin, je lui ai alors fait part de ma volonté de servir en tant que député au Parlement européen.

Dès 1986, j'ai activement contribué à l'élan décisif que donnait Jacques Delors au processus d'unité européenne en tant que président de la Commission. J'approuve et admire la trajectoire tant politique que vitale qu'il lui a donnée.

C'est durant mon mandat à la présidence du Parlement européen que nous avons le plus échangé, coopéré et négocié. D'une part, le Parlement devait affirmer son identité et défendre ses arguments en vue de la réforme des institutions au cours de la préparation du traité de Maastricht.

D'autre part, nous avons dû faire face aux bouleversements géopolitiques qui, à partir de l'été 1989, ont conduit à la libération de l'Europe centrale, à la chute du mur et à l'unification allemande. Cette accélération de l'Histoire nous a poussés à passer de la Communauté à l'Union européenne.



Les anciens présidents du PE et de l'AAD Enrique Barón Crespo et Pat Cox participant à la cérémonie d'hommage du 5 avril 2024 en mémoire de Jacques Delors. © Union européenne 2024 - Source : PE

Fidèle à son idéal et à ses principes, Jacques Delors a fait preuve d'un courage et d'une détermination sans faille en présentant des propositions politiques sans craindre la controverse. Fort de son engagement et de sa disponibilité à toute épreuve, jamais un président n'avait jusque-là eu un tel sens de la responsabilité vis-à-vis du Parlement européen.

En somme, cet homme s'est battu sans relâche pour construire une Europe unie, démocratique et socialement juste. Mu par l'angoisse du militant et la ténacité de l'athlète, il a toujours fixé de nouveaux objectifs à atteindre, donnant ainsi à la participation politique sa dimension la plus noble, c'est-à-dire celle du service à la «res publica». Citoyen à la fois français et européen, Jacques Delors a permis à l'Europe de franchir une étape décisive. Il a ensuite continué de travailler pour l'Europe depuis l'Institut Jacques Delors, plus libéré, inspiré, mais surtout plus honnête et digne que jamais. Autant de valeurs qu'il est essentiel de placer au cœur de la vie publique.

Enrique Barón Crespo
Ancien Président du PE et de l'AAD PSE, Espagne (1986-2009)

Dossiers clés

Matériaux critiques : accord pour sécuriser l'approvisionnement et la souveraineté de l'UE

(Session de décembre - P9_TA(2023)0454)

Les députés européens et la présidence espagnole du Conseil ont trouvé un accord, sur la législation visant à stimuler l'approvisionnement en matières premières stratégiques. L'acte sur les matières premières critiques vise à rendre l'UE plus compétitive et souveraine. La législation a pour but de réduire la bureaucratie, de promouvoir l'innovation sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de soutenir les PME et de stimuler la recherche et le développement de matériaux alternatifs ainsi que des méthodes d'extraction et de production plus respectueuses de l'environnement. [...]

Réduire les émissions de gaz fluorés et de substances appauvrissant la couche d'ozone

(Session de janvier - P9_TA(2024)002)

Le Parlement a approuvé de nouvelles règles visant à réduire les émissions de puissants gaz à effet de serre, conformément aux objectifs climatiques européens et mondiaux. Le texte prévoit une élimination totale des hydrofluorocarbones (HFC) d'ici 2050 et une trajectoire de réduction du quota de consommation de l'UE entre 2024 et 2049. Le texte introduit des exigences strictes qui interdisent la mise sur le marché européen de produits contenant des gaz fluorés et des dates jalons pour l'élimination progressive de leur utilisation dans des secteurs où il est techniquement et économiquement possible de passer à d'autres solutions, telles que la réfrigération domestique, la climatisation et les pompes à chaleur.

Le Parlement adopte un règlement pour restaurer 20% des terres et des mers

(Session de février - P9_TA(2024)0089)

Le nouveau texte fixe comme objectif de restaurer au moins 20% des terres et des mers de l'UE d'ici 2030 et l'ensemble des écosystèmes ayant besoin d'être restaurés d'ici 2050. Pour atteindre les objectifs globaux de l'UE, les États membres doivent restaurer au moins 30% des habitats concernés par la nouvelle législation (forêts, prairies, zones humides, rivières, lacs et fonds coralliens) pour remettre en bon état d'ici 2030 ceux qui sont en mauvais état, puis 60% d'ici 2040 et 90% d'ici 2050. [...]

Le Parlement adopte de nouvelles règles de transparence pour la publicité à caractère politique

(Session de février - P9_TA(2024)0090)

Le Parlement a adopté de nouvelles règles sur la transparence et le ciblage de la publicité à caractère politique, qui rendront les campagnes électorales et les référendums plus transparents et plus résistants aux ingérences. Les nouvelles règles régleront les publicités à caractère politique, notamment les publicités en ligne, tout en prévoyant un cadre permettant aux acteurs politiques de faire de la publicité plus facilement dans l'ensemble de l'UE. Afin de limiter l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques européens, le parrainage d'annonces provenant de l'extérieur de l'UE sera interdit au cours des trois mois précédant une élection ou un référendum.

Les députés soutiennent l'instauration d'un portefeuille numérique européen

(Session de février - P9_TA(2024)0117)

Ce nouveau portefeuille d'identité numérique permettra aux citoyens de s'identifier et de s'authentifier en ligne sans avoir à recourir à des fournisseurs commerciaux — une pratique qui soulève des problèmes de confiance, de sécurité et de confidentialité. Le portefeuille européen sera utilisé sur la base du volontariat. [...] Les députés ont également mandaté un portefeuille open-source pour encourager la transparence, l'innovation et renforcer la sécurité.

Cyber résilience : les députés adoptent la loi renforçant la sécurité des produits numériques

(Session de mars - P9_TA(2024)0130)

Le Parlement a approuvé de nouvelles normes de résilience cybernétique pour protéger tous les produits numériques dans l'UE contre les cyber-menaces. Le règlement vise à garantir que les produits dotés de fonctionnalités numériques soient sécurisés à l'usage, résilients face aux cyber-menaces et fournissent suffisamment d'informations sur leurs propriétés de sécurité.

Un nouveau projet de loi pour protéger les journalistes et la liberté de la presse

(Session de mars - P9_TA(2024)0137)

Les députés ont donné leur feu vert définitif à un nouvel acte législatif visant à protéger les journalistes et les médias de l'UE contre les ingérences politiques ou économiques. En vertu de la nouvelle réglementation, les États membres seront tenus de protéger l'indépendance des médias, et toute forme d'intervention dans les décisions éditoriales sera interdite. En adoptant ce rapport, le Parlement répond aux attentes des citoyens à l'égard de l'Union, telles qu'elles ont été exprimées dans les conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Les députés approuvent le nouveau pacte sur la migration et l'asile

(Session d'avril - P9_TA(2024)0179)

Le Parlement a adopté aujourd'hui dix textes législatifs visant à réformer la politique européenne en matière de migration et d'asile, comme convenu avec les États membres en décembre. Le règlement devrait commencer à s'appliquer dans deux ans. [...] En adoptant ce rapport, le Parlement répond aux attentes des citoyens de renforcer le rôle de l'UE dans la lutte contre toutes les formes de migration irrégulière et de renforcer la protection des frontières extérieures de l'Union européenne.

De nouvelles règles fiscales européennes approuvées par les députés

(Session d'avril)

Les députés ont approuvé une refonte des règles fiscales de l'UE afin de les rendre plus claires, plus favorables aux investissements, mieux adaptées à chaque situation et plus flexibles. Les nouvelles règles avaient fait l'objet d'un accord provisoire en février entre le Parlement et les négociateurs des États membres. Les députés ont considérablement renforcé les règles pour protéger la capacité d'investissement des gouvernements. dépenses. [...]

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

20.11.23

Les députés ont adopté leurs propositions de mesures visant à **améliorer les conditions de vie et de travail** des professionnels travaillant dans les **secteurs culturel et créatif**.

Les députés soulignent que les **écarts** entre les systèmes sociaux nationaux, les différences dans les définitions nationales des statuts d'artistes et les règles applicables aux travailleurs indépendants créent des **conditions inéquitables**.

12.12.23

Le Parlement a adopté des propositions visant à **renforcer la dimension démocratique** des **élections de 2024**, et à promouvoir le **système des candidats têtes de liste**.

Le Parlement se concentre sur l'**optimisation de l'impact des campagnes électorales**, la procédure post-électorale pour la mise en place de la prochaine Commission européenne et l'élection de son président, et la garantie que tous les citoyens puissent exercer leur droit de vote.

18.01.24

Le Parlement a adopté **trois résolutions sur la situation des droits humains en Chine, au Soudan et au Tadjikistan**. La **Chine** doit libérer M. Ding Yuande et les pratiquants du Falun Gong et mettre fin à la persécution des minorités.

Les MdPE demandent un financement d'urgence de l'UE pour le **Soudan**, où les parties au conflit doivent cesser les hostilités, et pour la condamnation de la répression en cours contre les médias indépendants, les critiques du gouvernement, les militants des droits de l'homme et les avocats indépendants au **Tadjikistan**.

07.02.24

Les députés ont adopté de **nouvelles règles** garantissant que les **transferts de fonds arrivent immédiatement** sur les comptes des particuliers et des entreprises au sein de l'UE.

Le nouveau règlement vise à garantir que les particuliers et les entreprises, en particulier les PME, n'auront pas à attendre leur argent, et à renforcer la sécurité des transferts.

27.02.24

Le Parlement a approuvé la mise à jour des **procédures et des mesures de contrôle européennes** pour les **transferts de déchets**.

Par 587 voix pour, 8 contre et 33 abstentions, les députés ont approuvé l'accord conclu avec le Conseil, qui vise à **protéger plus efficacement l'environnement et la santé humaine**, tout en contribuant à l'économie circulaire européenne et aux objectifs zéro pollution.

28.02.24

Alors que plus de 20 000 personnes meurent chaque année sur les routes de l'UE, le Parlement soutient la **réforme des règles européennes** en matière de **permis de conduire**, afin de s'assurer qu'elles contribuent à la **sécurité routière** et aux **transitions écologique et numérique de l'Union**.

Parmi les modifications proposées par les députés figurent les permis de conduire sur mobiles, une auto-évaluation de l'aptitude à conduire et une meilleure sensibilisation

14.03.24

Les députés ont approuvé de **nouvelles règles européennes pour la collecte, le traitement et le rejet des eaux urbaines résiduaires**.

Par 481 voix pour, 79 contre et 26 abstentions, le Parlement a adopté l'accord conclu avec le Conseil en janvier 2024 sur la révision des normes européennes en matière de gestion de l'eau et de traitement des eaux urbaines résiduaires afin de **mieux protéger l'environnement et la santé publique**.

10.04.24

Dans une résolution soumise au vote, les MdPE dénoncent la **situation humanitaire catastrophique à Gaza**, notamment le risque de famine imminente.

Ils demandent à Israël d'**ouvrir tous les points de passage** vers Gaza pour l'aide humanitaire et exhortent toutes les parties à **cesser** immédiatement les **attaques contre les civils** cherchant de l'aide.

10.04.24

Le Parlement a adopté l'accord convenu avec le Conseil pour **renforcer les objectifs de réduction des émissions de CO2** des nouveaux **véhicules utilitaires lourds**.

Les émissions de CO2 des gros camions (y compris les véhicules professionnels, comme les camions à ordures, les camions à benne et les bétonnières) et des bus devront être réduites de 45 % pour la période 2030-2034, puis de 65 % pour 2035-2039 et enfin de 90 % à partir de 2040.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site:

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary>



PARLEMENT EUROPÉEN AU TRAVAIL

EN BREF

Infographie



Élections européennes 2024: les règles par pays

Date du scrutin

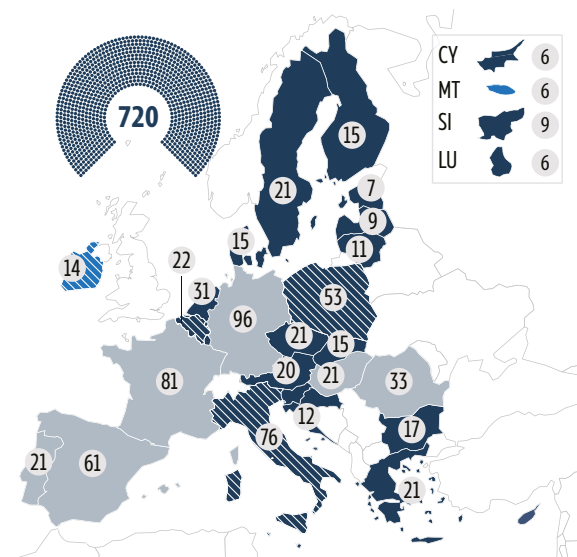


▲ Vote obligatoire

Jour du scrutin selon l'usage national.

N.B.: Dans certains pays, la date ne sera officiellement confirmée qu'à l'approche des élections.

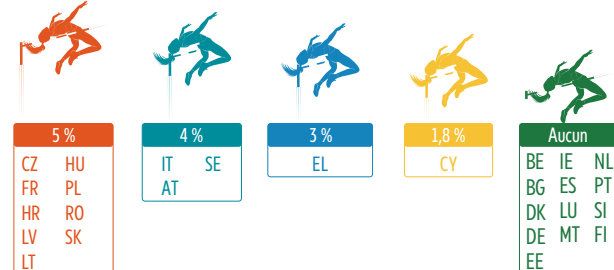
Modes de scrutin et nombre de députés



Sièges supplémentaires par rapport au Parlement sortant

- FR +2
- ES +2
- NL +2
- PL +1
- BE +1
- AT +1
- DK +1
- FI +1
- SK +1
- IE +1
- LV +1
- SI +1

Seuil électoral



Méthodes de vote pour les citoyens résidant à l'étranger

| | | | |
|------------|---|---|------------|
| Belgique | ✉ | 🏠 | 🗳️ |
| Bulgarie | * | 🏠 | |
| Tchèque | | | Impossible |
| Danemark | | 🏠 | |
| Allemagne | ✉ | | |
| Estonie | ✉ | 🏠 | 🗳️ |
| Irlande | | | Impossible |
| Grèce | | 🏠 | |
| Espagne | ✉ | 🏠 | |
| France | | 🏠 | 🗳️ |
| Croatie | | 🏠 | |
| Italie | * | 🏠 | |
| Chypre | | 🏠 | |
| Lettonie | ✉ | 🏠 | |
| Lituanie | ✉ | 🏠 | |
| Luxembourg | ✉ | 🏠 | |
| Hongrie | ✉ | 🏠 | |
| Malte | | | Impossible |
| Pays-Bas | ✉ | | 🗳️ |
| Autriche | ✉ | | |
| Pologne | | 🏠 | |
| Portugal | | 🏠 | |
| Roumanie | | 🏠 | |
| Slovénie | ✉ | 🏠 | |
| Slovaquie | | | Impossible |
| Finlande | ✉ | 🏠 | |
| Suède | ✉ | 🏠 | |

✉ Par correspondance 🗳️ Par procuration
🏠 Ambassade/consulat 🗳️ Par vote électronique

* Le vote depuis l'étranger n'est possible que depuis un pays membre de l'Union européenne

Âge minimum des candidats



Note: cette infographie se base sur les informations à la connaissance des auteurs en août 2023. Bien qu'elle ait été mise à jour pour refléter la date fixée pour les élections en Italie, une mise à jour complète sera effectuée avant les élections de 2024 pour incorporer tout changement supplémentaire aux règles dans les différents États membres. Pour toute question relative au droit de vote dans des cas spécifiques, veuillez vous adresser aux autorités compétentes de l'État membre concerné.

EPRS | Service de recherche du Parlement européen

Auteurs: Giulio Sabbati et Kristina Grošek
Service de recherche pour les députés

PE 745.620 - Février 2024

ŒUVRER POUR LA PAIX

Aujourd'hui plus que jamais, notre conduite doit être guidée par notre objectif fondamental: œuvrer pour la paix. Malgré notre profonde tristesse face à l'urgence de défendre certaines populations et aux graves agressions qui ont été commises, nous devons impérativement garder à l'esprit que la paix est notre priorité absolue.

Les sujets liés à la défense, à la sécurité ou aux objectifs de paix sont rarement associés à la notion de paix en tant que telle, bien au contraire. Les textes parlent de conflits armés, de l'agression de la Russie, de la contre-offensive en Ukraine, ou encore de l'inquiétante situation en Israël, dans la bande de Gaza ou au Sahel. Nous entendons sans cesse que la sécurité économique est menacée ou que des sanctions et des mesures restrictives doivent être prises. En réalité, nous sommes envahis par une terminologie qui occulte complètement les intentions pacifistes derrière ces mesures.

Évidemment, la politique de sécurité et de défense s'articule autour d'un ensemble de stratégies et d'instruments divers et complexes (diplomatie, aide humanitaire, coopération au développement, action climatique, droits de l'homme, politique commerciale et économique, etc.), dont il n'est pas toujours explicité s'ils seront mis en oeuvre en coopération avec les forces armées, s'il s'agit d'une opération de consolidation de la paix ou d'une intervention de nature civile ou humanitaire. Par ailleurs, le mot «paix» n'est pas toujours utilisé à bon escient. Certains détournent son sens et nomment «Fonds pour la paix» ce qui est en réalité un mécanisme de livraison d'armes.

Il est avéré depuis longtemps que les femmes, de par leur nature et leur culture séculaire antiguerre, sont très habiles pour désamorcer des conflits



© María Izquierdo Rojo

armés et œuvrer pour la paix. Les Nations unies l'ont bien compris et s'appuient sur leurs compétences dans le cadre de leur stratégie. L'Union, par contre, s'obstine à minimiser la contribution des femmes en matière de médiation et de consolidation de la paix et à les reléguer à des postes périphériques de la société civile.

Pourtant, le double objectif de paix et de progrès ressort très clairement de l'histoire de la construction de l'Union européenne et de son ancêtre, la CEE, née de la ferme intention d'effacer les terribles stigmates laissés par la Seconde Guerre mondiale en Europe. Malheureusement, l'agression de la Russie contre l'Ukraine, la situation dans la bande de Gaza ou encore les actes terroristes commis par le Hamas en Israël ont remis au cœur de l'actualité les scènes de guerre et les spectacles de désolation totale. C'est sûrement pourquoi la paix revient plus que jamais au centre des préoccupations des citoyens européens.

Des millions de jeunes estiment que la guerre est une chose «illégal et immorale» qui devrait être interdite, car elle n'apporte que toujours plus de haine, de désirs de vengeance, d'acharnement et de souffrance. Ils la voient comme un véritable échec

qui fait peser une lourde menace sur l'acquis international en matière de coopération institutionnelle et de droits de l'homme. Les guerres contemporaines semblent aussi de plus en plus cruelles: si, dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, les guerriers partaient au combat très loin de leur foyer, aujourd'hui, cela n'est plus de mise et le respect des sphères familiale, sociale, civile ou humanitaire est bafoué. Le nombre de familles entières décimées et de personnes blessées ou mutilées poursuit son épouvantable progression. Les femmes et les enfants étaient et restent les premières victimes de ces atrocités.

Le nouvel élargissement que nous nous apprêtons à vivre est un grand pas en avant que nous devons davantage aux erreurs commises par Poutine qu'à un regain de ferveur pro-européenne. En effet, nous sommes plus que jamais unis autour des questions de sécurité et de défense face à cette agression intolérable. Pour toutes ces raisons, je pense que les prochaines élections doivent être l'occasion pour nous de renouer avec la paix.

María Izquierdo Rojo
PSE, Espagne (1989-2004)
info@mariaizquierdo.net

L'UNION EUROPÉENNE APRÈS 2024

Comment l'Union va-t-elle vivre les élections de 2024, voire y survivre? Ce qui est certain, c'est que de nombreux changements vont survenir. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire. L'Union évolue dans un monde en rapide mutation. Comment allons-nous la réinventer et comment allons nous la positionner face à d'autres puissances? À quoi ressemblera le Parlement européen et quelle sera sa composition? Est-ce la fin de l'Union? Devons-nous la réinventer?

La Commission européenne souhaite faire entrer l'Ukraine et la Moldavie dans le club. C'est de la pure géopolitique de la part de la présidente von der Leyen. Je suis d'accord, mais il faut alors également admettre la Bosnie-Herzégovine. C'est un point sur lequel l'Autriche insiste, et elle a raison. Mais si l'Union s'élargit à l'Est, le siège du Parlement européen doit également pouvoir être remis en cause. Il se trouve encore aujourd'hui à Strasbourg, symbole de la réconciliation franco-allemande après la Seconde Guerre mondiale. À la suite de l'élargissement de 2007 à la Roumanie et à la Bulgarie, Strasbourg (et Bruxelles, siège de la Commission européenne et du Conseil) se situe fort à l'Ouest pour ces pays.

Si l'on veut que l'Europe prenne un nouveau départ et fonctionne plus efficacement, il faudra faire tomber un certain nombre de tabous. Chaque petit pays doit-il continuer à envoyer un commissaire? À assurer la présidence tournante? Le siège du Parlement européen devrait également être plus central en Europe.

Si cela devait se concrétiser, Vienne serait un choix logique, et il pourrait être mis fin à l'incroyable ballet des déplacements mensuels vers Strasbourg. Vienne a une position plus centrale et jouit d'une riche histoire en tant que centre diplomatique, mais aussi en tant que facteur de pouvoir. L'Europe doit maintenant relever le gant, jouer un rôle dans le monde et ainsi montrer au monde entier qu'elle est devenue l'Union 2.0. Ce serait une déclaration géopolitique. La France n'acceptera certainement pas cette idée, je le crains. Elle s'oppose déjà en effet à l'abandon du siège du Parlement européen à Strasbourg, qui symbolise la réconciliation entre la France et l'Allemagne après les nombreuses guerres qui ont opposé ces deux pays.

Cette réconciliation était inconcevable pendant de nombreuses années, notamment

après la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à ce que Jean Monnet présente ses propositions de coopération économique. À cet égard, notre visite au centre d'étude Jean Monnet près de Paris a été très éclairante et intéressante. Monnet a trouvé à la campagne le calme dont il avait besoin pour réfléchir et recevoir des gens.

"À cet égard, notre visite au centre d'étude Jean Monnet près de Paris a été très éclairante et intéressante. Monnet a trouvé à la campagne le calme dont il avait besoin pour réfléchir et recevoir des gens."

Je recommande cette visite à tous les dirigeants politiques, mais également au grand public, en particulier aux jeunes. Ces derniers voient parfois l'avenir en noir. Mais une Europe renforcée est la seule voie possible vers un avenir plus radieux, tant sur le plan économique que militaire. Cette leçon devrait tout de même être connue maintenant.

Jan Dhaene

*Verts/ALE, Belgique (2002-2004)
jantedhaene@gmail.com*



La Délégation de l'AAD avec des étudiants à la Maison Jean Monnet le 29 septembre 2023 à Bazoches-sur-Guyonne (France).

LUTTE POUR L'ÉDUCATION POUR TOUS EN 2024

Dans tous les pays du monde, l'éducation est assaillie de rivaux, à qui elle doit arracher des ressources limitées. Les gouvernements s'engagent à ce que chaque enfant y ait accès. Mais l'éducation est en proie aux tensions géopolitiques, aux conflits locaux, aux préjugés (religieux), aux crises sanitaires...

Des millions de jeunes en âge d'être scolarisés sont exclus des activités éducatives. Nombre d'entre eux vivent dans des zones de guerre ou de conflit. D'autres sont victimes de la traite des êtres humains, d'enlèvements, d'exploitation ou de persécutions en raison de leur foi. La souffrance, la perte d'identité, le silence et l'inaction qui accompagnent ces délits sont inacceptables.

Attentif aux besoins des jeunes de notre époque, le mouvement mondial pour l'éducation ne cesse de se développer. Sa priorité est de favoriser et d'honorer la coexistence des traditions et des cultures. Un jour, du temps où je travaillais au sein d'un ministère grec, une jeune femme afghane m'a raconté son histoire. Elle vit sur une île grecque avec ses quatre enfants. Ils fréquentent un centre scolaire informel. Ils apprennent le grec. Ils se font des amis, à qui ils apprennent à fabriquer du savon. Ils ne demandent qu'à s'inscrire dans un établissement scolaire formel. Le fait que l'une des premières choses que l'on enseigne en Grèce soit l'égalité des droits leur plaît beaucoup.

Il y a quelques années, la campagne mondiale «Girls Get Equal» a rassemblé des milliers de jeunes filles dans le monde entier. Le temps d'une journée, elles ont, à titre symbolique, occupé des postes de cadres dans des entreprises technologiques ou assumé la fonction de membre du gouvernement. Une jeune femme de 21 ans a pris la tête du bureau

de la vice-présidente du Libéria et a encouragé ses pairs à se rendre utiles à la nation et à faire entendre leur voix. Ceux qui soutiennent cette cause, dont je fais partie, utilisent les pétitions et les campagnes pour véhiculer ce type de messages forts. Nous avons demandé aux dirigeants du monde entier et à la communauté internationale de se mobiliser pour soutenir les lycéennes de Chibok, encourager des projets en faveur de lieux d'apprentissage sûrs, et promouvoir le droit à l'éducation et la lutte contre la discrimination. Nous nous engageons.

L'engagement est un moyen d'aller de l'avant. Un moyen d'inventer de nouvelles façons de renverser le «style» des conflits et des malentendus. De discuter de sujets difficiles, de faire la lumière sur les faits qui se produisent et d'expliquer leur origine. De dire «non» à toute forme de violence. De dire «oui» à la justice. Les jeunes sont sensibles à cette vertu. Ils sont sensibles à une société juste et inclusive. À la liberté et à la sauvegarde de leur liberté intérieure. Ils se révoltent contre la colonisation de leur cœur et de leur esprit. Dans ses mémoires, un éminent poète bulgare, traducteur des œuvres de Shakespeare, s'interroge sur la

«nature» des systèmes politiques rigides, qui restreignent la liberté de pensée et d'expression. Ils favorisent la suspicion et l'hostilité à l'égard des principes auxquels les jeunes adhèrent, à commencer par l'accès à l'éducation. Une éducation qui conduirait à l'autonomisation et donnerait accès à un espace propice aux discussions ouvertes. Il y a plus de soixante-dix ans, posté sur le quai de la gare, cet auteur bulgare attendait chaque jour que le train livre les journaux. Aucun régime, aucune doctrine ne pouvait l'empêcher de prendre connaissance des actualités dans le monde entier. Il était avide de comprendre ce qui se passait.

Les jeunes ont toujours le regard rivé sur l'horizon. Ils s'efforcent de se frayer un chemin à travers toutes les difficultés. De surmonter les obstacles qui divisent les peuples, les cultures et les croyances. D'apprendre à se connaître et de se comprendre les uns les autres. Ils ont le courage d'avancer. Ils ont l'audace d'instaurer la paix là où les conflits semblent ne jamais se terminer. Ils ont soif d'apprendre à vivre ensemble. Une soif existentielle.

Mariela Baeva
ADLE, Bulgarie (2007-2009)
mariela@oecdpartner.eu



© Adobe Stock

ÉLARGISSEMENT: VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE EUROPÉENNE?

Le 9 novembre 2023, la Commission européenne a présenté son rapport annuel sur l'élargissement. Sa communication fait d'emblée valoir qu'«aujourd'hui, les Balkans occidentaux, la Turquie, l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie ont une occasion historique de lier étroitement leur avenir à l'Union européenne». La Commission cite également les conclusions de la réunion du Conseil européen qui s'est tenue à Grenade, au cours de laquelle les dirigeants européens ont réaffirmé que «l'élargissement constitu[ait] un investissement géostratégique dans la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité». Ces déclarations, si elles reflètent fidèlement les convictions du Conseil et de la Commission actuels, marqueraient un contraste saisissant avec l'absence de progrès constatée ces dernières années. De fait, ni l'Union ni les pays candidats des Balkans occidentaux n'ont entrepris d'efforts sérieux visant à faire de l'élargissement une priorité. La guerre en Ukraine a toutefois remis cette question à l'ordre du jour, et les Balkans occidentaux pourraient bénéficier de ce regain d'intérêt pour l'élargissement de l'Union. La Moldavie et, dans une moindre mesure, la Géorgie, pourraient elles aussi profiter de cette nouvelle vision géopolitique. La Commission européenne a également présenté des propositions supplémentaires, notamment le nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux. Malheureusement, certains de ces pays n'ont, pour leur part, toujours pas pris de mesures suffisantes sur la voie de l'élargissement. C'est notamment le cas de la Serbie et du Kosovo, mais aussi de la Bosnie-Herzégovine. Il existe en effet dans chacun de ces pays des groupes politiques influents qui se montrent rétifs à l'idée d'une véritable réconciliation. Or, si le soutien à la croissance économique est une bonne chose, la réconciliation doit être une condition préalable à toute progression sur la voie de l'adhésion à l'Union. Néanmoins, la Commission cherche à envoyer des signaux positifs aux pays qui aspirent à devenir membres. Il y a également eu des avancées – plutôt modestes, hélas – vers une nouvelle méthode en matière d'élargissement allant dans le sens d'un «processus d'élargissement par étapes».

L'intégration des pays candidats dans certains programmes et politiques européens pourrait les rapprocher de l'Union, avant même qu'ils n'en deviennent membres à part entière. Cela permettrait également de démontrer que les pays concernés sont prêts à accepter les «règles du jeu» après leur adhésion. Mais ce dont l'Union a besoin, c'est d'une refonte en profondeur du processus d'adhésion.

La Commission se montre très prudente en ce qui concerne la question de la capacité d'absorption de l'Union elle-même. L'adhésion de plusieurs nouveaux membres, dont un grand pays déchiré par la guerre comme l'Ukraine, ne se fera pas sans quelques difficultés. Nous pouvons d'ores et déjà constater les limites des processus décisionnels complexes de l'Union s'agissant des questions de politique étrangère et de défense. Certains pays ont joué à plusieurs reprises de la règle de l'unanimité pour bloquer d'importantes décisions ou imposer un processus de négociation déshonorant. L'Union parvient le plus souvent à trouver une issue à ces impasses regrettables, mais l'adhésion d'autres pays en proie à des problèmes domestiques non résolus pourrait susciter de nouvelles incertitudes et faire apparaître de nouvelles faiblesses au sein de l'Union. En outre, un soutien financier supplémentaire sera nécessaire pour tout nouveau membre à un moment où les pays membres actuels souhaitent réduire leurs contributions. Et qu'en est-il de la lassitude éprouvée quant à l'élargissement qui semble prévaloir depuis l'adhésion de la Croatie en 2013? Des recherches menées par le Conseil européen pour les relations internationales ont récemment montré une amélioration globale de l'opinion publique vis-à-vis de l'élargissement, les citoyens européens semblent de mieux en mieux accepter le fait qu'il soit aujourd'hui nécessaire. Plusieurs pays demeurent néanmoins sceptiques à ce sujet, notamment l'Autriche, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Ces pays, ainsi que d'autres, ont d'ailleurs connu une montée en puissance des électeurs populistes – essentiellement de droite. Ces électeurs et leurs représentants

élus ne voient pas d'un bon œil la perspective d'un élargissement ou d'un soutien continu à l'Ukraine. Même les pays comptant parmi les plus fervents soutiens à l'Ukraine, comme la Pologne, se montrent plus réticents depuis que les exportations de céréales transitant par leur territoire ont mis en difficulté les producteurs locaux et menacé le droit du travail.

La légère hausse du soutien des citoyens européens à l'élargissement n'est pas nécessairement le signe que le processus d'adhésion sera plus facile pour les pays qui aspirent à devenir membres. L'Union européenne en tant que telle – et la Commission en particulier – doit élaborer une stratégie globale pour une Union élargie, mais en même temps renforcée. Il faut davantage de créativité et d'idées nouvelles pour dépasser l'approche essentiellement technocratique de l'élargissement. L'Union européenne doit également expliquer à ses citoyens pourquoi et dans quelles conditions l'élargissement peut représenter «un investissement géostratégique dans la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité».

En décembre 2023, enfin, le Conseil européen a soutenu les propositions de la Commission, Viktor Orbán ayant quitté la salle avant la tenue du vote. L'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Ukraine continuera par conséquent à faire l'objet de contestations, même au sein du Conseil européen. Mais la tâche la plus ardue sera assurément de rapprocher les Balkans occidentaux, l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie de l'Union européenne, de faire en sorte que l'Union soit capable, sur le plan financier et institutionnel, d'intégrer de nouveaux membres extrêmement divers et de convaincre les citoyens européens de la nécessité d'élargir l'Union. Pour ma part, je ne perçois pas la volonté des institutions de l'Union de reconnaître la nécessité de mettre en œuvre une stratégie globale de cette ampleur.

Hannes Swoboda
S&D, Autriche (1996-2014)
office@hannes-swoboda.at

DES POLITIQUES CORRECTES QUI ÉVITENT LES COÛTS ENVIRONNEMENTAUX

La COP 28, le sommet sur le climat qui vient de se conclure, a de nouveau attiré notre attention sur les défis qui s'annoncent et les mesures nécessaires.

Tout au long de cette conférence, les intervenants n'ont eu de cesse de réaffirmer le besoin de réduire le recours aux combustibles fossiles. Il nous faut toutefois garder à l'esprit combien il peut être difficile pour certains pays d'accomplir immédiatement des progrès importants sur ce point, et les graves difficultés économiques et sociales qui pourraient en résulter.

L'heure n'est pas aux délais contraignants; ce qui compte est que tous les pays aillent de l'avant dès aujourd'hui et qu'ils s'améliorent dans différents domaines, bénéficiant ainsi de nombreux avantages, y compris la réduction des coûts environnementaux.

C'est le cas, par exemple, dans le domaine de la construction, qu'il s'agisse de bâtiments industriels ou résidentiels, puisque de meilleures performances thermiques sont désormais garanties; il en va de même dans le domaine des équipements industriels, avec des technologies moins exigeantes en énergie et des coûts environnementaux moindres. Sur un autre plan, et en s'inspirant de l'exemple donné par l'Europe, les coûts énergétiques et environnementaux des grandes zones urbaines devraient être pris en compte: on estime en effet que ces coûts représentent 1 % du PIB de l'Union européenne.

À notre époque, dans un monde numérique où la proximité physique n'est plus nécessaire pour accéder à toutes les informations sur un produit, ou pour sa promotion, les environnements urbains

de taille moyenne affichent un niveau d'efficacité identique, voire supérieur. Les pays d'Europe qui affichent la balance des paiements courants la plus excédentaire, et qui figurent du reste parmi les pays les plus excédentaires du monde, ne comptent pas de grandes aires métropolitaines.

La politique de cohésion devrait donc être poursuivie avec davantage de volonté, conformément à l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. L'économie européenne verra ainsi sa compétitivité améliorée, grâce à un aménagement du territoire plus judicieux qui se traduira par des réductions très importantes des coûts énergétiques et environnementaux.

Un autre domaine d'action prioritaire à cette fin est celui des transports, étant donné son empreinte importante dans les domaines de l'énergie et de l'environnement: près de 30 % de la dépense énergétique totale revient aux transports.

Une solution «de facilité» consisterait à pénaliser l'utilisation des moyens de transport individuels, en particulier l'utilisation des véhicules à combustibles fossiles. Sans conteste, nous devons dès aujourd'hui mettre en avant les véhicules qui utilisent des énergies renouvelables et propres.

Mieux encore, au lieu de pénaliser les personnes confrontées à des difficultés personnelles et professionnelles qui doivent utiliser leur véhicule, il serait de loin préférable de fournir des transports collectifs plus adaptés.

À cet égard, conformément à ce qui est mis en place dans l'Union européenne, il est important d'encourager les trains à grande vitesse, avec des temps de trajet nettement réduits par rapport aux véhicules individuels, de sorte qu'ils deviennent le moyen de transport privilégié. En outre, il importe de veiller à la connexion des différents modes de transport, notamment en assurant la desserte des ports maritimes et des aéroports, jusque dans les terminaux, par la ou les lignes ferroviaires principales du pays.

Là encore, d'excellents exemples existent déjà, en particulier dans la majorité des pays d'Europe. Espérons qu'il en sera de même dans le reste de l'Europe et du monde. En favorisant la compétitivité des économies et la qualité de vie des citoyens, nous apportons également une grande contribution à l'amélioration de l'environnement dans nos pays et sur toute la planète.

Manuel Porto

ELDR, PPE-DE, Portugal
(1989-1996, 1996-1999)
mporto@fd.uc.pt



LE COMPROMIS



Je suis fermement convaincu que le compromis constitue l'un des meilleurs moyens de trouver des réponses appropriées aux problèmes de notre époque. Les sociétés sont devenues plus complexes, fragmentées et elles se caractérisent par une plus grande diversité et une plus grande mobilité. De nouvelles formes d'organisation sont ainsi en train d'apparaître. Elles font pression sur les gouvernements pour qu'ils élargissent les processus d'élaboration des politiques à de nouveaux participants. Il ne peut être apporté de réponse intelligente à cette évolution qu'en se basant sur la recherche du compromis, qui présuppose la mise en place de formes de dialogue structuré et de concertation sociale.

L'époque moderne est en outre caractérisée par l'importance croissante des interdépendances, qu'elles soient financières, économiques, entre marchés ou de procédures. Le degré élevé d'interdépendance entre toute chose et toute personne rend les processus décisionnels plus complexes, car il faut pouvoir concilier différents intérêts, parfois même contradictoires.

Une perception adaptée du risque associé à la prise de décision nécessite une bonne compréhension des motivations et des interactions entre les acteurs et les intérêts concernés. Cela ne peut se faire que sur la base du dialogue, de la concertation et de la recherche du compromis.

Notre époque exige aussi d'anticiper les problèmes. L'attitude adaptative, qui consiste à ne réagir aux situations que lorsqu'elles deviennent très compliquées, a pour conséquence des réponses insuffisantes, tardives et souvent bâclées, car l'éventail des options disponibles se trouve déjà très réduit au moment de la réaction. L'anticipation ne peut se faire que sur la base du dialogue, de la concertation et de la recherche du compromis.

À l'heure actuelle, les gouvernements ne sont qu'un des centres de décision qui influencent la vie des citoyens. Ceux qui pensent que seule la légitimité démocratique peut produire cette influence font erreur; elle est également, et chaque fois davantage, la conséquence des aptitudes relationnelles des

gouvernements et des différents partenaires économiques et sociaux à se rejoindre dans l'action. Le compromis pour l'action est donc un élément déterminant de la crédibilité de ceux qui gouvernent.

Adopter la bonne attitude est essentiel pour atteindre un compromis, puisque cela suppose la pratique d'interactions préalables entre les parties. L'attitude passive de l'une ou l'autre des parties appauvrit cette pratique et rend difficile la participation de différents acteurs à la définition de stratégies ou de lignes directrices relatives pour l'avenir. La participation sous forme de dialogue structuré présuppose donc le refus d'attendre que des choses arrivent d'elles-mêmes du fait de l'action d'autrui ou de la volonté divine.

En ce sens, la recherche du compromis est également, dans une large mesure, l'une des expressions les plus authentiques de l'exercice de la citoyenneté et de l'affirmation de valeurs essentielles à l'existence humaine, telles que la liberté.

À notre époque, le pouvoir ne réside pas chez le plus connaisseur ou le plus dominant. Il appartient à ceux qui sont capables de convaincre les autres. Pour cela également, la culture du compromis est une nécessité.

José Albino Silva Peneda
PPE-DE, Portugal (2004-2009)
silvapeda@hotmail.com

AUJOURD'HUI, JE SUIS UNE CITOYENNE ALLEMANDE: COMBIEN D'ENTRE NOUS ONT PRIS LA MÊME DÉCISION?

La nuit du 9 novembre 1938 ressemblait à un soir comme les autres à Leipzig. Ma grand-mère, Toni, venait de faire un bisou à ma mère pour lui souhaiter bonne nuit, comme toutes les petites filles du monde. Le frère aîné de maman, oncle Rolf, révisait en vue de ses examens d'admission à l'université.

Willy, mon grand-père, était en déplacement professionnel à Londres avec l'aîné de ses enfants, l'oncle Herbert, qui travaillait déjà pour l'entreprise familiale. Mais la tragédie planait au-dessus de nos têtes, et quand les SS frappèrent violemment à la porte, elle se révéla dans toute sa cruauté. Ils emmenèrent Rolf sans même lui laisser le temps de prendre un manteau malgré le froid glacial, et l'embarquèrent, tout comme des milliers de juifs, quel que soit leur âge, dans un train de marchandises à destination de Buchenwald. Ma mère et ma grand-mère se claquemurèrent dans la maison jusqu'à ce que, quelques mois plus tard, mon oncle parvienne à organiser leur évasion pour Londres.

Ils perdirent tout en une nuit: maison, entreprise, amis, famille. Rolf sortit de Buchenwald deux mois plus tard avec l'aide de membres de notre famille aux États-Unis qui, en tant que citoyens américains, avait réussi à lui obtenir un visa d'immigrant. Épuisé et souffrant d'une pneumonie, il fut enrôlé une fois guéri dans l'armée américaine en tant que traducteur et prit part aux campagnes d'Afrique et d'Italie, pour lesquelles il fut décoré et cité.

Il participa donc à la libération des jougs nazi et fasciste. Après la guerre, ma mère rencontra mon père pendant des vacances en Italie et ils se marièrent.

Elle n'a jamais voulu nous parler, à nous, ses enfants, des horreurs qu'elle avait traversées. C'est mon oncle Rolf qui m'a tout raconté au cours des années que nous avons passées ensemble aux États-Unis, lorsque j'y ai emménagé pour suivre des études de médecine à l'université.

Il y a quelques mois, j'ai obtenu la nationalité allemande. Le gouvernement actuel a décidé de faire un geste à l'égard des enfants de ces citoyens qui ont été dépouillés de tous leurs droits. L'article 116, alinéa 2, de la Constitution allemande prévoit en effet la naturalisation pour les personnes persécutées par le régime nazi et déchuées de la citoyenneté allemande, ainsi que pour leurs descendants. Après m'avoir remis mon certificat de nationalité et mon passeport, le consul m'a présenté des excuses au nom du gouvernement et s'est déclaré honoré de me compter parmi ses concitoyens allemands.

Je me rendrai à Leipzig, devant la maison où ma famille a été déportée, et je les embrasserai très fort en pensée, et leur murmurerai que oui, moi je suis rentrée à la maison, pour eux et pour toutes les personnes déportées et persécutées. Malheureusement, aujourd'hui, les déportations et persécutions continuent dans certaines parties du monde. On pourrait parfois penser que nous n'avons tiré aucune leçon de l'histoire. Je me demande combien de descendants de ces juifs déportés ont pris la même décision que moi, et je crois qu'il pourrait être intéressant pour nous, en tant qu'anciens membres du Parlement européen, de le savoir, et qu'il y aurait là matière à réflexion.

Isabella De Martini
CRE, Italie (2013-2014)
isabella.demartini@outlook.it



Isabella De Martini avec Susanne Welter, la consule générale d'Allemagne à Milan, qui lui remet le certificat de citoyenneté allemande, lors de la cérémonie de naturalisation.

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



COOPÉRATION AVEC LE PE

TABLE RONDE SUR L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE DE L'EPRS LE PRÉSIDENT GIL-ROBLES : UNE ÉVALUATION HISTORIQUE

Le 6 décembre 2023, le service d'histoire du Parlement européen de l'EPRS a consacré une table ronde à José María Gil-Robles, chrétien-démocrate espagnol qui a été président du PE de 1997 à 1999 et président de l'AAD de 2006 à 2010. Le panel comprenait des contributions du professeur Maria Cavallaro de l'Université LUISS de Rome, ainsi que de l'ancien président du PE Enrique Barón Crespo et de l'actuel directeur général Jaume Duch Guillot, qui ont tous deux travaillé en étroite collaboration avec Gil-Robles à différents titres.



José María Gil-Robles était un homme sain. Un homme de sens. C'est la meilleure façon de décrire José María. [...] Nous nous sommes rencontrés à la fin des années cinquante, au début des années soixante. Lorsque la nouvelle génération, qui n'avait pas participé à la guerre civile, tentait de rétablir un système et une société démocratiques en Espagne. [...] Nous partageons l'idée qu'il fallait revenir à l'Europe, à une Europe qui travaillait à son unification depuis la Seconde Guerre mondiale, la deuxième guerre civile entre Européens au XXe siècle. [...] Son comportement l'a honoré personnellement, ainsi que le Parlement. [...] Avec la vice-présidente de l'Association des anciens députés, Monica Baldi, qui avait compris la gravité de la situation, nous avons eu le privilège de lui rendre visite à l'hôpital de Madrid [avant son décès]. Il est important dans la vie de dire au revoir à ses amis et je continue à garder [José María Gil-Robles] dans mon cœur.

Enrique Barón Crespo

Ancien Président du PE et de l'AAD
PSE, Espagne (1986-2009)



Directeur général de la DG Communication Jaume Duch Guillot à la table ronde de l'EPRS le 6 décembre 2023
© Union européenne 2023 - Source : PE



Enrique Barón Crespo, ancien président du Parlement européen et de l'AAD, lors de son intervention à la table ronde de l'EPRS le 6 décembre 2023. © Union européenne 2023 - Source : PE



Il se préparait depuis de nombreuses années à devenir président du Parlement européen. [...] le jour où il a accédé à la présidence du Parlement, il était prêt à commencer dès la première minute. Il avait l'expérience, la formation et tous les contacts et le réseau nécessaires. On peut devenir président de plusieurs façons. À l'époque, la plupart des présidences étaient très institutionnelles. [Lorsque les présidents étaient institutionnels et absolument neutres, ils finissaient toujours par avoir des difficultés avec leur propre groupe politique. C'est précisément à ce moment-là que vous pouvez voir que cette personne défend vraiment l'institution et la protège, parce que - et c'est naturel - les gens de votre propre groupe politique penseront toujours que vous allez, à un moment donné, essayer de les favoriser [...] Avec José María Gil-Robles, cela ne s'est jamais produit.

Jaume Duch Guillot

Directeur général de la DG
Communication au
Parlement européen
jaume.duch@europarl.
europa.eu

ÉVÈNEMENTS ANNUELS DE L'AAD

PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les élections européennes de juin 2024 seront certainement l'une des élections les plus importantes de l'histoire de l'Union européenne en raison de l'évolution du contexte géopolitique et de l'utilisation des nouvelles technologies, et notamment de l'intelligence artificielle. Ce sujet a figuré au centre d'une série d'événements organisés par l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) au Parlement à Bruxelles, les 6 et 7 décembre 2023, lors de la réunion annuelle habituelle, qui a principalement porté sur les moyens permettant de promouvoir la participation démocratique.

Les événements ont commencé par une commémoration de l'ancien président du Parlement européen et de l'AAD, José María Gil-Robles Gil-Delgado, organisée par l'EPRS dans la Librairie, introduite par le président de l'AAD, Klaus Hänsch, représentant Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen. Les témoignages de l'ancien Président du Parlement européen et de l'AAD, Enrique Barón Crespo, qui a rappelé certains moments traversés ensemble et qui font partie de l'histoire de l'Espagne, notamment son intégration européenne, et de Jaume Duch Guillot, directeur général de la communication et porte-parole du Parlement européen, ont été particulièrement appréciés. L'ancien Président du Parlement européen et de l'AAD, Hans-Gert Pöttering, a également pris la parole lors de cet événement, animé par le professeur Wolfram Kaiser.

Lors de la réception du 6 décembre – avec la participation de Marc Angel, vice-président du Parlement européen –, Rainer Wieland, vice-président du Parlement européen, s'est exprimé au nom de la Présidente Roberta Metsola, a remercié l'association pour son travail intense effectué en faveur de la démocratie européenne et a souligné l'importance de la participation aux processus décisionnels, en particulier lors des prochaines élections européennes.

Cette participation est essentielle pour pouvoir coopérer avec les institutions européennes, partager des projets fondés sur des valeurs communes et, surtout, en savoir plus sur l'architecture européenne, notamment par l'apprentissage et l'éducation aux niveaux primaire, secondaire, universitaire et au-delà. Tous ces sujets ont été abordés dans le livre intitulé «Participation in Europe», brillamment présenté au cours de l'événement LIBRORUM, jeudi 7 décembre, par la secrétaire honoraire de l'AAD, Teresa Riera Madurell, avec également des interventions de la part des auteurs, de personnalités et d'étudiants, ainsi que l'introduction du président Hänsch. La publication, que j'ai coéditée avec Michael Hindley, membre du conseil d'administration de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) et responsable du programme «PE au campus» a été publiée en novembre dernier par l'AAD. À cette occasion, le directeur des archives historiques de l'UE, Dieter Schlenker,

a rappelé la fructueuse collaboration mise en place pour l'élaboration du volume, notamment grâce au soutien de l'agence nationale italienne «Erasmus+ Indire» représentée par Valentina Riboldi.

Durant la matinée, un séminaire s'est tenu sur le thème «Nouvelle transition technologique: enjeux et perspectives», animé par Teresa Riera Madurell avec les conclusions de Paul Rübzig, membre du conseil d'administration de l'AAD. Les interventions de Marta Cantero Gamito, de l'École de gouvernance transnationale au sein de l'Institut universitaire européen, qui a parlé du «trilemme de la gouvernance politique» dû au passage de la prise de décision de l'homme à la machine, qui soulève des questions portant sur de nombreuses attentes, et de Francesco Rulli, PDG de la société Querlo – spécialisée dans les solutions personnalisées d'intelligence artificielle – qui a souligné le potentiel de l'IA, en tenant compte des considérations éthiques et des éventuels écueils liés à l'intégration de l'IA dans les systèmes démocratiques, ont été très appréciées. Les interventions des participants, anciens députés au Parlement européen et étudiants, furent très stimulantes, comme celles de la membre du conseil d'administration de l'AAD, Godelieve Quisthoudt-Rowohl, qui a mis en avant la nécessité d'offrir des garanties de protection dans le domaine universitaire, et du président Pöttering, qui a rappelé la nécessité d'appliquer des mesures pour garantir la protection des données afin d'éviter toute utilisation abusive.

Il ne fait aucun doute que les enjeux et perspectives des nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, doivent toujours être examinés, compte tenu notamment de la prochaine campagne électorale européenne.

Monica Baldi
PPE-DE, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it



Les éditeurs de la publication de l'AAD «Participation in Europe» Monica Baldi et Michael Hindley prenant la parole lors de l'événement Librorum du 7 décembre 2023. © Union européenne 2023 - Source : PE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE: LES MISSIONS DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Avec l'adoption de la législation sur l'intelligence artificielle (IA), l'Union européenne posera les jalons d'un cadre réglementaire global pour l'utilisation des systèmes d'IA. Le Parlement a grandement contribué à établir les conditions et les limites d'une utilisation fiable et centrée sur l'être humain de l'IA.

Néanmoins, nous ne pouvons pas nous reposer sur ces acquis, car de nouveaux enjeux majeurs liés à l'utilisation des technologies de rupture se profilent.

Ils devraient se manifester dès cette année, à l'occasion des élections européennes, avec notamment la diffusion d'hypertrucages (deep fakes) et la mésinformation automatisée en ligne, qui découleront de l'utilisation de l'IA générative. Face à ces phénomènes, notre institution sera peut-être moins apte à réagir que les autorités nationales. Il est cependant crucial que les députés disposent des ressources et des connaissances nécessaires pour pouvoir cerner les risques encourus et répliquer s'ils sont ciblés par ce type de campagnes.

Dans une publication récente¹, le service de recherche du Parlement a souligné que, d'après Europol, 90 % des contenus en ligne pourraient être générés par des IA d'ici à 2026. Ce même rapport indique qu'en 2022, les bots étaient à l'origine de près de la moitié du trafic internet. Ces données sont extrêmement inquiétantes et soulèvent la question suivante: vivons-nous d'ores et déjà dans un monde «artificiel»?

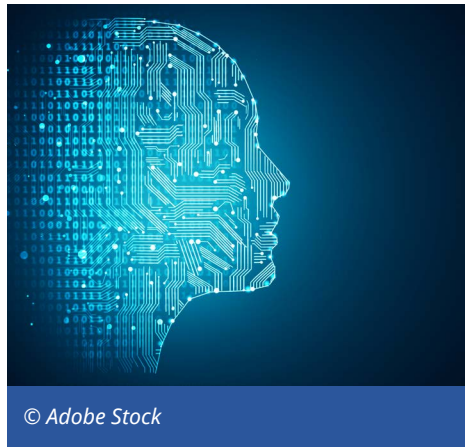
Bien entendu, les préoccupations exprimées dans cette publication en ce qui concerne la génération artificielle de contenus et l'activité des bots sont justifiées. Pour autant, il est essentiel de reconnaître le potentiel

de l'IA en tant qu'outil d'incitation à la participation démocratique.

Les capacités avancées de l'IA favorisent l'accessibilité et la fiabilité des informations pour l'ensemble des citoyens. Il est possible de concevoir des plateformes basées sur l'IA capables de filtrer les fausses informations et de protéger l'intégrité du contenu consommé. En investissant dans ces capacités au sein de l'administration du Parlement, les députés pourront contribuer à bâtir une société informée, engagée et démocratique, à l'aide de technologies qui viennent les assister, et non les remplacer.

“En investissant dans ces capacités au sein de l'administration du Parlement, les députés pourront contribuer à bâtir une société informée, engagée et démocratique, à l'aide de technologies qui viennent les assister, et non les remplacer.”

Pour ce qui est de la législation sur l'IA en elle-même, le Parlement devrait jouer un rôle majeur dans le contrôle de sa mise en œuvre effective. Une IA centrée sur l'humain repose en grande partie sur l'application effective de la réglementation dans les États membres. Je soutiens fermement l'idée de créer une commission spéciale chargée de veiller à un contrôle approprié du droit dérivé. Si nous souhaitons continuer à montrer la voie vers une IA fiable et centrée sur l'humain, le Parlement doit lui-même devenir un utilisateur compétent et responsable des systèmes d'IA dans son travail administratif et ses travaux parlementaires, car il ne fait en



© Adobe Stock

effet aucun doute que ces systèmes peuvent servir ses objectifs. Ainsi, nous devons veiller à mettre en place des capacités adaptées et à gérer correctement le processus d'adoption de l'IA au Parlement.

En tant que président du groupe de travail sur la stratégie d'innovation dans les TIC, je me réjouis de l'initiative de déployer, au sein de l'administration, une stratégie claire en matière d'IA qui répond à ces exigences. Toute initiative de ce type doit comprendre une évaluation rigoureuse des risques liés à l'utilisation des systèmes d'IA, garantir la transparence et la responsabilité à l'égard de ces systèmes, et apporter exclusivement les moyens d'agir aux députés dans le cadre de leur mandat politique. Un organe de gouvernance doit également veiller à ce que les autorités politiques du Parlement soient tenues informées de l'évolution de l'utilisation de l'IA au sein de son administration.

Un Parlement mieux préparé et des députés maîtrisant l'IA et soutenus par une administration formée à cette technologie: tel est notre objectif pour la prochaine législature.

Marc Angel, MdPE

*Vice-président du Parlement européen chargé des TIC
S&D, Luxembourg
marc.angel@europarl.europa.eu*

¹ [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_IDA\(2024\)757592](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_IDA(2024)757592)

LE CALCUL À HAUTE PERFORMANCE ET L'IA ONT JOUÉ UN RÔLE IMPORTANT PENDANT LA PRÉSIDENTENCE ESPAGNOLE

Pendant la présidence espagnole du Conseil de l'UE, deux événements importants ont eu lieu au Barcelona Supercomputing Center (BSC): l'inauguration du nouveau supercalculateur MareNostrum 5 et la tenue de la 6e conférence Gago sur la politique scientifique européenne.

Le MareNostrum 5 est l'un des dix supercalculateurs les plus puissants au monde. Il peut traiter des quantités considérables de données et résout les problèmes de calcul les plus complexes de notre époque presque en temps réel. Il est capable de réaliser jusqu'à 314 000 billions de calculs par seconde. Avec le Lumi en Finlande et le Leonardo en Italie, c'est l'un des trois supercalculateurs les plus puissants d'Europe. Ceux-ci ont été financés conjointement par l'entreprise commune de l'Union européenne pour le calcul à haute performance, EuroHPC JU (HPC: High Performance Computing, JU: Joint Undertaking), et par les États participants, soit, pour le MareNostrum 5, l'Espagne (par l'intermédiaire du ministère des sciences, de l'innovation et des universités ainsi que du gouvernement régional de Catalogne), la Turquie et le Portugal.

Cette importante infrastructure européenne permettra de faire progresser tous les domaines de la science, depuis le développement de jumeaux numériques de la planète Terre et du corps humain jusqu'à la recherche de nouveaux traitements

contre des maladies telles que le cancer, à la conception de villes plus saines et plus durables, à la recherche de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux matériaux et à l'accélération des capacités de recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle.

C'est précisément sur les jumeaux numériques que portait la 6e conférence Gago sur la politique scientifique européenne, organisée par le BSC avec le soutien de Ciencia Viva, l'Agence nationale portugaise pour la culture scientifique et technologique. La conférence était intitulée «Comment le calcul à haute performance et l'utilisation de jumeaux numériques peuvent-ils contribuer à façonner notre avenir commun en cette période d'incertitude et d'instabilité croissantes?». Les intervenants ont débattu des nouvelles formes d'observation numérique et de gouvernance dans les domaines de la santé, de l'urbanisme et de l'environnement, y compris le développement et l'utilisation de jumeaux numériques et d'une intelligence artificielle responsable, équitable et transparente, lesquels contribueront à susciter des changements de comportements collectifs donnant naissance à des sociétés plus coopératives et plus résilientes. Les conférences Gago, considérées comme l'un des forums de discussion internationaux les plus prestigieux sur la politique scientifique européenne, rendent hommage à Mariano Gago, qui a tant fait pour la

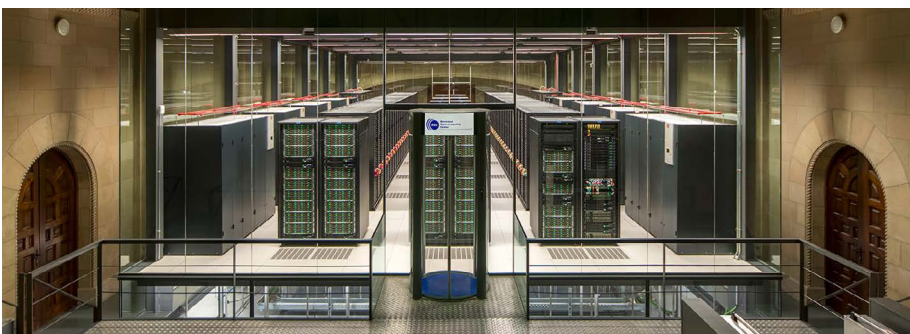
science en Europe, et perpétuent son héritage.

Lors de la conférence a été présenté le manifeste de Barcelone, un document majeur intitulé «Promouvoir des observatoires numériques mondiaux responsables». Les «prix Gago de la politique scientifique européenne» ont également été décernés. Ceux-ci récompensent des personnalités inspirantes, femmes ou hommes, qui ont contribué à faire avancer la science et la technologie européennes, améliorant ainsi notre avenir collectif et notre prospérité commune.

Le séminaire annuel organisé en décembre dernier par l'Association des anciens députés au Parlement européen faisait écho à toutes ces questions. Deux invités de premier plan étaient présents: Francesco Rulli, PDG de Querlo, une entreprise proposant des solutions personnalisées d'intelligence artificielle et ayant des bureaux à New York, Florence, Dubai et Taiwan; et Marta Cantero Gamito, professeure de droit de l'informatique à l'université de Tartu et chercheuse associée à l'École de gouvernance transnationale (IUE). Ce séminaire était très intéressant; les personnes qui n'ont pas pu y assister peuvent visionner l'enregistrement des présentations des intervenants qui figure sur la page internet de l'association: <https://www.formermembers.eu/event/seminaire-annuel-2023/?lang=fr>. Je vous recommande d'y jeter un œil!

Il se trouve par hasard qu'en même temps que le séminaire avait lieu la réunion de trilogue au cours de laquelle le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord sur la législation de l'Union sur l'IA, la première du monde en la matière.

Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com



MareNostrum 5 © HPC Wire, mai 2023

VOYAGE AU BOUT DE L'IA: PROTÉGER LA DÉMOCRATIE EN VUE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024

Le 7 décembre 2023, j'ai eu le privilège d'intervenir lors du séminaire de l'Association des anciens députés, sur un sujet incontournable: «Navigating the AI Frontier: Safeguarding Democracy in the 2024 European Elections» (Voyage au bout de l'IA: protéger la démocratie en vue des élections européennes de 2024). Mon discours, que je résume ici, a mêlé mon expérience personnelle et les idées formulées par mon jumeau numérique, alimenté par IA conversationnelle. Mes opinions en tant qu'homme et être numérique sont ainsi réunies dans ce propos. L'événement s'est tenu au Parlement européen, où j'ai pris la parole devant d'anciens députés au Parlement européen. Après ma présentation, nous avons pu réseauter autour d'un déjeuner, puis j'ai activement participé à une réunion du conseil d'administration au cours de laquelle nous avons discuté des aspects qui devaient guider nos efforts technologiques.

J'ai partagé mon expérience dans le cadre d'un projet de construction de 13 écoles en Afghanistan, que j'ai parrainé et qui visait à favoriser l'éducation et l'indépendance financière des jeunes femmes. En toile de fond de notre réflexion, nous retrouvons donc les enjeux liés aux conflits régionaux, à la complexité de la question migratoire et à l'ère de la surcharge d'informations.

J'ai plongé mon auditoire dans le monde de l'IA en mettant l'accent sur sa dualité: il s'agit d'un outil puissant capable de contribuer positivement à la transformation de la société, ou au contraire, d'exacerber certains problèmes comme la désinformation. Cette exploration visait à nuancer l'idée que nous nous faisons du rôle de l'IA dans la construction de notre paysage démocratique.

J'ai donc abordé différentes situations contemporaines qui attestent de l'influence de l'IA sur l'information et la politique, et de son incidence immédiate sur nos processus démocratiques.

J'ai ensuite fait un rapprochement entre les responsabilités actuelles, notamment éthiques, en matière d'IA, et «2001, l'Odyssée de l'espace»: il est en effet essentiel de comprendre précisément le processus de programmation des IA afin d'éviter toute dérive aux conséquences potentiellement catastrophiques. Après une analyse de l'évolution rapide de l'IA et de son incidence sur le cours des élections et la société, j'ai souligné l'importance de s'emparer des questions que suscitent l'AI et les jumeaux numériques, tout en veillant à atténuer les risques liés aux réseaux sociaux. Ce volet visait à nous préparer aux défis et aux perspectives qui émergent dans un paysage technologique en pleine mutation.

Pour conclure, j'ai rappelé que l'action humaine et le contrôle permanent de l'IA étaient fondamentaux, en invitant mon auditoire à exploiter l'IA de manière proactive afin d'améliorer la démocratie. J'ai enfin insisté sur le fait qu'il appartenait aux responsables

politiques de créer des jumeaux numériques fondés sur l'IA et des canaux sécurisés pour inciter les électeurs à s'engager, d'encourager vivement une utilisation proactive de l'IA et ainsi, de renforcer la démocratie.

Dans ce contexte, l'éducation et la sensibilisation sont devenues des facteurs essentiels: il est primordial de veiller à ce que les parties prenantes comprennent ce qu'implique l'IA. Mettre l'accent sur la diffusion des connaissances constitue une étape cruciale dans l'exploration des relations complexes entre IA et démocratie.

Cette présentation visait à fournir un panorama de ces relations, en soulignant le rôle des individus et de la technologie dans la construction d'un avenir démocratique. Elle s'est achevée sur un appel à s'essayer à l'IA conversationnelle et à l'utiliser, dans une démarche proactive, afin de comprendre son potentiel et ses limites. Ensemble, bâtissons une société démocratique résiliente et informée.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Isabella De Martini pour avoir présenté mon travail à l'AAD, à Monica Baldi pour son accueil chaleureux et son rôle déterminant, ainsi qu'à Elisabetta Fonck et son équipe, dont le soutien a rendu possible ma participation à ce séminaire, à Bruxelles. Je remercie également tous les membres de l'AAD qui ont pris la parole lors de mes présentations et m'ont éclairé sur le Parlement européen et ses processus décisionnels grâce à leurs questions et leurs commentaires.

Francesco Rulli

PDG de la société Querlo, spécialisée dans les solutions personnalisées d'intelligence artificielle
fr@querlo.com



Francesco Rulli au séminaire annuel du 6 décembre 2023
© Union européenne 2023 - Source : PE

LE TRILEMME POLITIQUE DE LA GOUVERNANCE TECHNOLOGIQUE



Dr Marta Cantero Gamito au séminaire annuel de décembre 2023 sur «Le trilemme politique de la gouvernance technologique». © Union européenne 2023 - Source : PE

L'intelligence artificielle (IA) ne cesse d'enflammer notre imagination collective, promettant des gains d'efficacité et des percées spectaculaires dans divers secteurs, mais elle présente dans le même temps des risques et des défis considérables. Cette dichotomie soulève une question brûlante: quel modèle de gouvernance de l'IA est à la fois souhaitable et réalisable?

M'inspirant du trilemme de Rodrik sur l'intégration économique mondiale, j'ai souhaité évoquer, à l'occasion du séminaire annuel 2023 de l'AAD intitulé «Nouvelle transition technologique: opportunités et défis», qui s'est tenu le 7 décembre, le trilemme politique de la gouvernance technologique. Ce trilemme illustre la complexité des interactions qui s'opèrent entre l'État, la société et les forces du marché dans le domaine du progrès technologique, laissant ainsi deviner la difficulté d'établir un système de gouvernance de l'IA cohérent à l'échelle mondiale. Le trilemme postule en effet qu'on ne peut à la fois parvenir à une gouvernance mondiale de l'IA, préserver la souveraineté nationale des États et promouvoir les valeurs démocratiques. Le débat fait écho à celui qui existe autour de la gouvernance de l'internet et de la recherche d'un modèle qui concilie les exigences d'une société hyperconnectée et les effets inconnus d'une technologie révolutionnaire sur la société et la démocratie.¹ Par exemple, la souveraineté numérique suppose de regagner le contrôle des technologies, ce qui, à l'extrême, peut impliquer de nationaliser les entreprises qui

développent des technologies d'IA de pointe. Un tel cas de figure présente toutefois des risques, notamment dans les nations non démocratiques, où il pourrait conduire à l'autoritarisme et compromettre les libertés individuelles. Il est essentiel que des régions telles que l'Europe développent leurs propres modèles d'IA, en s'appuyant sur une réglementation et une conception centrée sur l'humain.

La concurrence géopolitique s'intensifie à mesure que les nations se disputent le leadership en matière d'IA, redéfinissant ainsi le rôle des États-nations. Les marchés et les entreprises privées jouent un rôle de plus en plus important sur le plan géopolitique, et si leur participation est essentielle au progrès technologique, s'en remettre à la gouvernance privée pour sauvegarder les droits individuels est loin d'être idéal.

Prenons l'exemple de l'IA générative: des systèmes capables de produire un contenu sophistiqué et original, allant du simple texte à la création artistique. Ces systèmes soulèvent de vives préoccupations quant aux méthodes de formation employées, notamment lorsqu'elles s'appuient sur des contenus protégés par le droit d'auteur et sur des données à caractère personnel. L'IA générative a le potentiel de transformer les processus démocratiques en renforçant l'engagement des citoyens et en instaurant un débat public plus éclairé grâce à l'analyse des données et à une communication sur mesure. Mais elle comporte également des risques, en particulier la propagation de trucages vidéo ultra-réalistes et de la désinformation, susceptibles de

saper la confiance dans les institutions démocratiques. Nous sommes au cœur d'une transformation majeure marquée par la démocratisation des outils d'IA générative tels que ChatGPT et de nombreux autres, qui ont envahi le marché au cours des derniers mois. Ces évolutions nous interrogent quant aux espoirs que nous plaçons dans les machines plutôt qu'en nos législateurs ou en nous-mêmes.

Le législateur de l'Union doit faire face à un défi de taille: celui de maintenir «l'effet Bruxelles», par lequel les normes élevées que nous nous fixons deviennent bien souvent des références mondiales. L'un des aspects les plus importants de ce défi consiste à entamer des discussions pluripartites à l'échelle mondiale et à garantir une participation effective de la société civile. Se pose alors la question suivante: comment faire en sorte que cette participation ne soit pas purement symbolique, mais qu'elle produise un résultat concret et significatif?

En conclusion, une gouvernance responsable de l'IA ne se résume pas à l'élaboration de politiques: il s'agit d'un processus continu qui doit s'adapter à des évolutions technologiques rapides au sein de sphères de pouvoir polycentriques. Malgré ses limites, un modèle de gouvernance multipartite reste notre meilleure option pour canaliser la transition technologique inexorable à laquelle nous assistons. Cependant, l'absence de la question technologique dans le débat public et lors des élections ne peut pas être ignorée. En outre, une gouvernance pluripartite conçue pour dépasser la politique risquerait de compromettre la légitimité des initiatives. Il est donc essentiel de mettre en place un contrôle indépendant et démocratique solide afin de pouvoir surmonter ce trilemme et donner à notre avenir hyperconnecté un cap responsable.

Dr Marta Cantero Gamito

Professeure de droit des technologies de l'information (université de Tartu) et chargée de recherche (école de gouvernance européenne et transnationale, IUE)
Marta.Cantero@eui.eu

¹ <https://www.eui.eu/en/academic-units/school-of-transnational-governance/stg-projects/aidem>

LA PARTICIPATION DES JEUNES EN EUROPE: QU'EN PENSENT LES PRINCIPAUX INTÉRESSÉS?



© Adobe Stock

Au Parlement européen, tout citoyen peut faire entendre sa voix. Il ne s'agit pas simplement d'un slogan puisque les étudiantes ordinaires que nous sommes avons eu la chance de nous exprimer au sujet de la participation des jeunes en Europe, non seulement lors du dernier Librorum organisé par l'AAD, mais aussi dans cet article.

Pour faire suite aux idées évoquées par Michael Hindley lors de l'événement, nous commencerons par rappeler que la «génération Z», dont nous faisons partie, a eu le privilège de grandir alors que le projet européen était déjà en plein essor. Pourtant, cela ne doit pas nous faire oublier ce que nos ancêtres ont dû endurer pour construire l'Europe démocratique et sans frontières dans laquelle nous vivons aujourd'hui. En effet, la jeunesse européenne risque de prendre l'Union européenne pour acquise, de s'en désintéresser et de ne pas se rendre compte des innombrables avantages qu'elle apporte au quotidien. Nous sommes convaincues que cela tient au manque de visibilité de l'Union auprès des jeunes.

D'après Eurostat¹, en 2022, 84 % des citoyens européens âgés de 16 à 29 ans ont déclaré utiliser quotidiennement internet, et plus précisément, les réseaux sociaux. Sur ces plateformes, il est rarissime de tomber sur des contenus touchant de près ou de loin à l'Union européenne.

S'il est vrai que les citoyens ont accès à toutes sortes d'informations sur les sites internet officiels, il est nécessaire d'investir les principales plateformes médiatiques afin de cibler certains publics et d'éveiller en amont leur curiosité pour les initiatives européennes. L'objectif devrait être en particulier d'atteindre les personnes qui ne sont, pour l'heure, pas intéressées par le projet européen ou en ignorent tout.

Prenons un exemple. Le programme Erasmus+ a été largement popularisé grâce à une vaste campagne de publicité menée dans les universités de l'Union. Malheureusement, ce n'est pas le cas de la plupart des projets européens destinés aux jeunes, tels que DiscoverEU ou le corps européen de solidarité, qui se font connaître plutôt par le bouche à oreille. C'est pourquoi l'Union devrait davantage tirer profit de ces moyens de communication qui lui permettront de repenser son propre discours et de l'adapter à ses différents publics. Même s'il est crucial de reconnaître que le processus de participation des jeunes peut être amélioré de bien des manières, nous ne devrions pas sous-estimer l'une des grandes réussites actuelles de l'Union: pour bon nombre de jeunes Européens, elle incarne d'immenses espoirs de progrès, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, elle nous permet de vivre de nombreuses expériences enrichissantes, comme

les études à l'étranger, qui nous semblent aujourd'hui presque banales, mais qui étaient réservées à une élite par le passé. Ensuite, au cours de notre vie, nous avons déjà été confrontés à de multiples crises mondiales qui nous ont poussés à prendre progressivement conscience de la nécessité de coopérer pour relever les défis qui se présentent à nous. Face à des enjeux d'une telle ampleur, l'Union joue un rôle absolument essentiel en nous rappelant à tous que l'union fait la force.

Pour conclure, nous souhaitons appuyer le propos que Monica Baldi a développé lors du Librorum de l'AAD: il est fondamental que la participation des jeunes en Europe reste au centre des discussions, non seulement dans les mois à venir, mais surtout après les élections européennes de cette année. En fin de compte, il s'agit d'un projet à long terme qui, si nous parvenons à le mener à bien, pourrait grandement contribuer à souder davantage la société européenne.

Rosa Ginepro

Étudiante à l'Université KULeuven,
Belgique
gineprorosa@gmail.com

Anna Zanini

Ancienne étudiante de l'Université de
Maastricht, Les Pays-Bas
annazanini2001@gmail.com

1 <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20230714-1>

PROGRAMME DE STAGE SCHUMAN

STAGE SCHUMAN ET MISSION À STRASBOURG

Au cours de mon stage Schuman au Parlement européen, que j'ai effectué au sein de l'Association des anciens députés, j'ai eu la chance incroyable de pouvoir assister à la session plénière du Parlement de janvier 2024. La plupart des stagiaires ont la possibilité de participer à une mission à Strasbourg, dont l'objectif est de mieux comprendre le fonctionnement du Parlement européen et son processus législatif. La visite a également été l'occasion de rencontrer de nombreux autres stagiaires, qui ne sont pas affectés à Bruxelles mais à Luxembourg ou dans l'un des nombreux bureaux de liaison du Parlement européen dans toute l'Europe. J'ai eu grand plaisir à échanger des expériences et des points de vue avec mes homologues.

Au cours de cette mission, nous avons eu droit à une visite guidée du bâtiment du Parlement européen. Celle-ci nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement du site de Strasbourg, son histoire et son rôle, et nous a rappelé une fois encore en quoi il est important que le Parlement se réunisse à Strasbourg une fois par mois, pour renforcer l'unité européenne.

Nous avons également eu la formidable chance de visiter



Lisa Claire Reichert, ancienne stagiaire de l'AAD, à Strasbourg © LCR



Le Parlement européen à Strasbourg © LCR

la Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil de l'Europe. Ces visites nous ont permis de mieux comprendre comment ces différentes organisations internationales essentielles collaborent avec l'Union européenne. Observer les différences de fonctionnement entre une organisation supranationale telle que le Parlement européen et une organisation intergouvernementale comme le Conseil de l'Europe s'est révélé particulièrement intéressant. Bien que ces institutions soient toutes deux européennes, elles travaillent de manière très différente et ne se concentrent pas sur les mêmes priorités, de sorte qu'elles se complètent. Nous avons également rencontré des représentants du Médiateur européen, qui nous en ont dit plus sur les tâches et les défis de cette institution particulière. Nous en avons appris plus sur les enquêtes du Médiateur et sur la manière dont il contribue au bon fonctionnement de l'Union européenne dans son ensemble.

Enfin, nous avons pu assister à plusieurs débats en plénière depuis la tribune réservée aux visiteurs dans l'hémicycle. Observer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique européenne a été particulièrement impressionnant. Les débats en plénière sont toujours variés et abordent différents

domaines d'action, allant des questions sociales aux affaires étrangères. Il a également été très marquant d'observer la manière dont des responsables politiques, qui viennent d'horizons sociaux, culturels et nationaux différents, travaillent ensemble et s'efforcent de trouver des compromis et des solutions communes. Je suis ravie d'avoir eu cette possibilité au cours de mon stage.

J'encourage vivement les jeunes citoyens et les jeunes professionnels à effectuer un stage Schuman au sein de l'Association des anciens députés. Il s'agit d'une expérience fantastique, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. L'Association des anciens députés offre une perspective unique, à la fois sur les travaux actuels du Parlement européen et sur les contributions d'anciens députés qui restent actifs et continuent d'apporter leur pierre à l'édifice européen. En conclusion, cette mission à Strasbourg a été une expérience extraordinaire et un honneur. J'encourage tout le monde à visiter les locaux du Parlement européen dans cette ville afin de découvrir l'ensemble des activités de l'institution.

Lisa Claire Reichert

Stagiaire Schuman de l'AAD de septembre 2023 à janvier 2024

PROGRAMME PE AU CAMPUS

DISCUSSION AVEC DES ÉTUDIANTS À MANIPAL

ACADÉMIE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE MANIPAL, INDE | 15 NOVEMBRE 2023 | EN LIGNE

Le 15 novembre 2023, j'ai eu l'occasion de m'adresser, pour la première fois en tant qu'ancienne députée au Parlement européen, à des étudiants de l'Académie d'enseignement supérieur de Manipal, en Inde, via Teams.

Les étudiants avaient choisi le sujet de mon intervention: les prochaines élections européennes. Il s'agit d'un sujet délicat, car les résultats des élections sont toujours difficiles à prévoir. J'ai d'abord expliqué comment s'organisent les élections et quelles répercussions elles ont sur de nombreux aspects de notre vie.

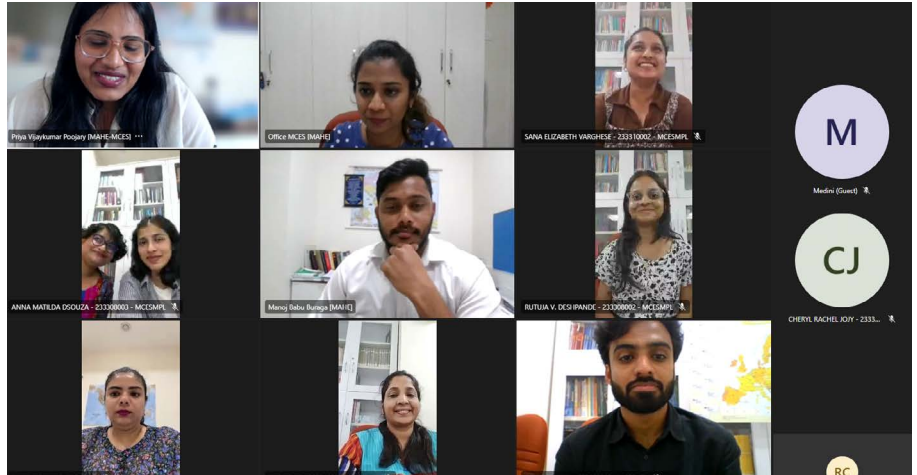
Les étudiants connaissaient déjà bien l'Union européenne et ont posé des questions pertinentes. Ils étaient même capables de nommer les candidats à la présidence de la Commission européenne, et une grande partie de la discussion a porté sur la manière dont le président de la Commission est élu.

À la fin de la discussion, je me suis demandé pourquoi l'élection à ce poste précis avait plus particulièrement suscité leur intérêt.



Anneli Jäätteenmäki (Guest)

Anneli Jäätteenmäki lors de sa conférence en ligne le 15 novembre 2023



Participants (étudiants) de la Manipal Academy of Higher Education (Inde) le 15 novembre 2023

C'est peut-être parce que l'Inde est composée de 36 États et territoires formant une union.

Les étudiants ont réfléchi à la manière dont ces derniers influencent l'élection du gouvernement et du Premier ministre de l'Inde, puis ont comparé les deux systèmes. Avec une population d'un milliard 428 millions d'habitants, l'Inde est la plus grande démocratie du monde. Le Parlement indien est pourtant plus petit que le Parlement européen: il compte seulement 543 député(e)s.

Ce type d'intervention brève constitue une bonne base de coopération entre l'Inde et l'Union européenne. Je me suis demandé si les citoyens de l'Union s'intéresseraient autant aux élections indiennes et à leur fonctionnement. Car nous, Européens, avons tendance à nous replier sur nous-mêmes et à nous voir comme le centre du monde. Or, nous attendons des Indiens qu'ils connaissent le nom des États membres de l'Union, ou au moins celui de notre propre pays.

Mais connaissons-nous les noms des 36 États et territoires de l'union qui composent l'Inde?

Il est ainsi essentiel de préparer son exposé à l'avance et d'essayer de prévoir les questions qui seront posées. La discussion avec les jeunes s'est avérée enrichissante et a aiguisé mon intérêt pour l'Inde et sa démocratie.

"La discussion avec les jeunes s'est avérée enrichissante et a aiguisé mon intérêt pour l'Inde et sa démocratie."

Les démocraties ne se ressemblent pas toutes: en Inde, les élections législatives se déroulent sur cinq semaines et font appel à plus de 10 millions d'agents électoraux. En effet, en Inde, tout est grand!

Anneli Jäätteenmäki
ADLE, Finlande (2004-2019)

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'UNION EUROPÉENNE VUE DE L'ÉTRANGER

UNIVERSITÉ DE MACAO, CHINE | 23 NOVEMBRE 2023 | EN LIGNE

Ce séminaire Jean Monnet a été organisé par le professeur Paulo Canelas de Porto, directeur de l'institut d'études européennes de l'université de Macao. À cette occasion, des étudiants chinois détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur et intéressés par le droit international ont pu en apprendre davantage sur la politique climatique de l'Union européenne, son développement historique, les principaux objectifs qu'elle poursuit et les actions mises en place en ce sens, ainsi que sur les relations que l'Union entretient avec ses partenaires mondiaux pour lutter contre le changement climatique.

Les trente participants, pour la plupart des étudiants en master et des doctorants, suivent des programmes d'études sur le droit européen, le droit international et le droit comparé. Il fallait donc s'attendre à un échange de haut niveau.

Je vous présente une courte introduction et retrace quelques étapes cruciales de l'histoire.

La politique environnementale de l'Union a vu le jour en 1974, avec la création du Bureau européen de l'environnement, une fédération d'organisations non gouvernementales (ONG) qui réunit aujourd'hui 160 ONG environnementales de 35 pays.

Il a été fondé peu après la première Conférence des Nations unies sur l'environnement, qui s'est tenue à Stockholm en 1972. En 1994, l'Agence européenne pour l'environnement a été établie en tant qu'institution de l'Union européenne. Une étape décisive a été franchie avec la directive relative à l'eau potable qui, depuis son adoption en 1998, est devenue une directive-cadre complexe. À la suite de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Paris en 2015, l'Union européenne s'est engagée à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Le pacte vert pour l'Europe, lancé en 2019, constitue également une avancée majeure vers la neutralité climatique. De nouvelles règles sur la pureté de l'air, la restauration de la nature sur les terres agricoles et la pollution sonore sont actuellement en discussion.

Le débat avec les participants était particulièrement animé. Ils souhaitaient d'abord comprendre pourquoi les règles environnementales sont réparties dans autant de domaines d'action au lieu d'être regroupées. À ce sujet, je n'avais qu'un seul commentaire à leur adresser: le système institutionnel de l'Union européenne est bien plus complexe que les systèmes juridiques nationaux et le compromis est nécessaire à la prise de décisions communes.



Birgit Daiber pendant sa conférence en ligne

"Le débat avec les participants était particulièrement animé. Ils souhaitaient d'abord comprendre pourquoi les règles environnementales sont réparties dans autant de domaines d'action au lieu d'être regroupées."

Au-delà des règles et politiques en faveur de l'environnement, les étudiants souhaitaient découvrir comment l'Union européenne accompagne la transition économique en vue d'atteindre ses objectifs environnementaux. Pour réduire les émissions de CO₂, l'Union européenne a introduit en 2005 le système d'échange de quotas d'émissions (SEQUE-UE). Il s'agit du premier marché du carbone, qui demeure le plus important, et d'un instrument politique de lutte contre le changement climatique. En plus des Fonds structurels, d'autres fonds ont également été mis en place: le Fonds pour une transition juste et le fonds «Next Generation EU», destinés à mobiliser environ 17,5 milliards d'euros issus d'investissements publics et privés afin de soutenir l'importante transition que connaissent nos sociétés.

Birgit Daiber

V, Allemagne (1989-1994)

bir.dai@hotmail.com



Participants (étudiants) posant des questions à Birgit Daiber lors de la conférence en ligne à l'Université de Macao, Chine

L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE: POURQUOI VOTER?

UNIVERSITÉ DE VALLADOLID, ESPAGNE | 1 DÉCEMBRE 2023 | SUR LE CAMPUS



Beatriz Becerra lors de sa conférence à l'Université de Valladolid le 1er décembre 2023 © Université de Valladolid, Espagne

La raison d'être d'un représentant politique est de «servir», tant au sens d'être au service des citoyens que d'être utile. Mon intervention face à une cinquantaine d'étudiants et d'universitaires à l'Université de Valladolid dans le cadre de la journée sur les élections européennes 2024 a été une nouvelle occasion pour moi d'endosser ce rôle. Nous avons ainsi pu débattre sur l'évolution du paysage politique depuis les élections européennes de 2019, lors desquelles le vote des jeunes a permis d'atteindre un nouveau record de participation (50,9 % de suffrages exprimés contre 42,6 % en 2014), et réfléchir ensemble au rôle crucial que peuvent jouer les jeunes dans le processus décisionnel. Le pourcentage de votants chez les 18-24 ans a considérablement augmenté, ce qui s'est visiblement répercuté sur le taux de participation global. Cette tranche démographique a manifesté un regain d'intérêt pour la prise de décision à l'échelle européenne, favorisant une image plus positive de la participation politique des jeunes.

Il convient de souligner et de rappeler que, même si les chiffres de 2019 varient d'un pays à l'autre, la tendance générale était à la prise de conscience politique et à l'engagement de la jeunesse européenne. Ce phénomène témoigne de l'importance

d'impliquer les jeunes dans les processus démocratiques et de reconnaître leur capacité à influencer sensiblement l'orientation politique de l'Europe.

Grâce à un public très volontaire, j'ai eu la chance de pouvoir explorer la diversité des règles entre les différents États membres de l'Union en ce qui concerne le vote obligatoire et l'âge minimum requis, en rappelant la pertinence de tendre vers l'harmonisation des critères pour renforcer la démocratie européenne. L'Autriche, Malte, quatre états fédérés allemands et la Belgique ont déjà établi le droit de vote à 16 ans (17 ans en Grèce) pour les élections européennes. Les législations luxembourgeoise, belge, bulgare et grecque prévoient des amendes ou des sanctions pour les citoyens qui ne seraient pas allés voter. Relayer les dernières informations en la matière permet de se faire un avis éclairé sur les modifications de la législation relative à l'exercice du droit de vote, et de déconstruire les mythes et les mensonges à ce sujet en politique.

Nous avons également échangé sur les réformes fondamentales que supposent les nouvelles règles qui ont été proposées pour les élections européennes, telles que la mise en place d'une circonscription unique, le renforcement des partis européens,

la modification de l'âge requis pour se présenter en tant que candidat ou pour voter et le choix du 9 mai comme date unique des élections européennes à partir de 2029.

"Grâce à un public très volontaire, j'ai eu la chance de pouvoir explorer la diversité des règles entre les différents États membres de l'Union en ce qui concerne le vote obligatoire et l'âge minimum requis, en rappelant la pertinence de tendre vers l'harmonisation des critères pour renforcer la démocratie européenne."

Les enjeux de la prochaine législature, parmi lesquels le renforcement de l'unité européenne, la gestion des crises et l'incitation à la participation citoyenne, sont absolument cruciaux. Afin de relever ces défis, nous devons adopter une approche collaborative et novatrice pour garantir un avenir serein pour l'Union. Et les jeunes auront évidemment leur rôle à jouer en continuant à s'intéresser à la politique européenne et à s'impliquer dans ce projet. Ce sont eux qui feront changer les choses, en allant au bout des (modestes) engagements pris lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe, voire en ouvrant la voie à l'élaboration d'une nouvelle Convention européenne.

Beatriz Becerra
ADLE, Espagne (2014-2019)
beatrizbecerra66@gmail.com

LA COOPÉRATION ENTRE L'UE ET LE JAPON EST UNE BONNE OCCASION D'APPRENDRE LES UNS DES AUTRES

UNIVERSITÉ DE SETSUNAN, JAPON | 11 DÉCEMBRE 2023 | EN LIGNE

Alors que l'accord de partenariat économique UE-Japon est toujours en cours, la coopération scientifique de longue date entre l'UE et le Japon ne s'arrête jamais. L'Université Setsunan, située à Osaka et comptant environ 9500 étudiants, en est un exemple. Dans le cadre du programme PE au Campus, la faculté d'économie a récemment organisé une conférence intitulée "The Best Energy Mix for the EU". En tant que membre actif de l'AAD, ancien membre de la commission ITRE pendant une décennie et membre du conseil d'administration de l'ACER élu par le PE, j'ai eu l'honneur d'être l'un des orateurs lors de l'événement en ligne du 11 décembre.

Takashi Yanagawa, doyen de la faculté, a fait une introduction en déclarant qu'il est toujours bon de voir des politiciens et des politiques d'autres pays. La faculté se veut ouverte sur le monde et son site web le démontre clairement : "Nous proposons trois cours professionnels, à savoir "économie internationale", "économie régionale" et "économie du tourisme", et encourageons les étudiants à analyser l'économie d'un point de vue à la fois local et mondial. Ces cours doivent permettre aux étudiants de devenir des économistes professionnels" (<http://www.setsunan.ac.jp/english/faculty/keizai/>).

La conférence a expliqué les progrès de l'Union européenne de l'énergie depuis 2007, date du premier plan SET, et 2008, année où l'UE a connu sa première interruption du flux de gaz. Depuis lors, la politique énergétique de l'UE et le secteur de l'énergie ont beaucoup évolué. L'inversion du flux de gaz a été réalisée et s'est avérée être un facteur de réussite essentiel, en particulier l'hiver dernier. L'engagement global de l'UE en faveur de l'écologisation du secteur de l'énergie et du passage des sources d'énergie fossiles aux sources d'énergie renouvelables se poursuit

et est plus ou moins en bonne voie. Le trilemme initial (durable, abordable et diversifié) est toujours présent, mais il peut être atteint. Alors que la mission impossible a été rendue possible, l'économie de l'UE, en particulier le secteur des PME, a souffert des prix élevés. Par ailleurs, l'investissement dans le secteur de l'énergie est nécessaire, mais n'est pas un choix évident pour les investisseurs. Les secteurs technologiques à évolution rapide, tels que les secteurs de la numérisation et des données, sont de sérieux concurrents pour attirer les investissements. Les législateurs ont un rôle à jouer. L'UE et le Japon, en tant que membres du G7, ont un rôle à jouer et doivent prouver qu'ils font partie de la solution et qu'ils sont des leaders en action.

Il était étonnant de voir plus de 130 étudiants écouter et prendre des notes. J'ai senti l'intérêt et la reconnaissance du fait que l'UE pouvait faire face à la transition très rapide du gaz russe vers des sources alternatives et poursuivre une écologisation massive du secteur. L'université compte plus d'étudiants que d'étudiantes, et il était donc bon que les étudiantes posent des questions sur la complexité et la longueur du processus décisionnel. J'ai expliqué la nature du processus décisionnel de l'UE et j'ai cité mon proverbe africain préféré : "Si vous voulez aller vite, allez-y seul ; si vous voulez aller loin, allez-y ensemble". Certains étudiants ont déclaré par la suite que "la conférence était très claire et instructive".



Edit Herczog pendant son cours en ligne à l'université de Setsunan © Université de Setsunan, 2023

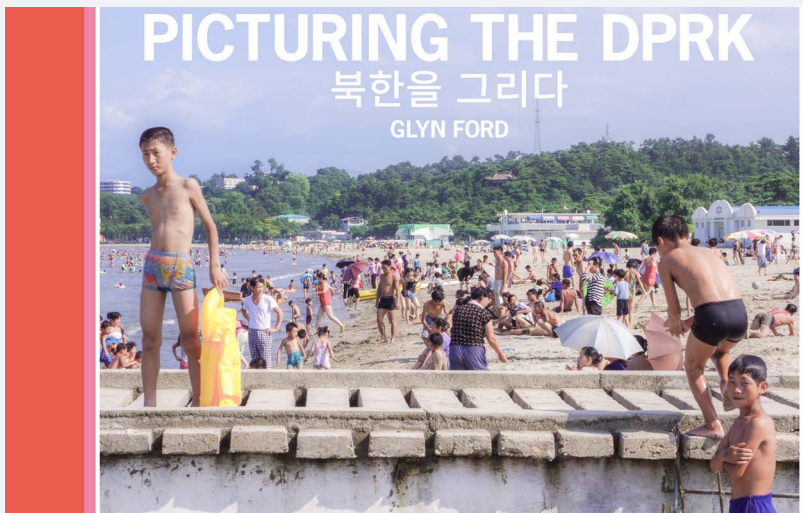
Le succès de l'initiative "L'UE au Campus" dépend des équipes qui la soutiennent. Dans le cas présent, il s'agissait d'une coopération entre trois équipes :
Le Japon : Le professeur Kubo Hiromasa, qui entretient une longue coopération avec l'Europe, est membre et ancien président de l'EUSA-JAPAN (European Union Studies Association in Japan), une association d'universitaires, d'étudiants et de praticiens qui s'intéressent à tous les aspects de l'Union européenne. Il est coauteur du livre "EU-Japan Security Relations : Trends and Prospects" (2018). En outre, l'interprète a complété l'expérience des étudiants.
De l'UE : J'ai reçu de la documentation et des diapositives très récentes de l'équipe et du directeur de l'ACER, M. Christian Zinglarsen, et bien sûr, je tiens à remercier l'équipe de l'AAD pour la poursuite du programme PE au Campus au fil des ans.

Edit Herczog
S&D, Hongrie (2004-2014)
mrs.edit.herczog@gmail.com



PICTURING THE DPRK

par **Glyn Ford**, publié par Spokesman Books (décembre 2023)



Si l'on vous demande de vous représenter la Corée du Nord, vous imaginerez peut-être Kim Jong Un assistant au lancement d'un missile nucléaire d'essai, un défilé militaire à Pyongyang, ou vous vous souviendrez peut-être d'images de la guerre de Corée. Au-delà de ces images et des histoires alarmistes d'opposants politiques donnés en pâture aux chiens, très peu d'Européens connaissent la Corée du Nord et encore moins s'y sont rendus.

Glyn Ford comprend la Corée du Nord, ou plutôt la République populaire démocratique de Corée (RPDC), mieux que la plupart des gens et peut prétendre plus que de raison à être considéré comme l'un des rares experts mondiaux en la matière. Comme il le souligne dans ce fascinant ouvrage bilingue (anglais et coréen), il s'y rend depuis plus de 25 ans et y a effectué une cinquantaine de visites.

Depuis sa création en 1948, la RPDC est dirigée par la famille Kim, qui descend du premier dirigeant du pays, Kim Il Sung, en passant par son fils, Kim Jong Il, et son petit-fils, Kim Jong UN, qui est aujourd'hui le dirigeant

suprême. La famille Kim a fait couler beaucoup d'encre, souvent en raison du traitement sévère qu'elle réserve aux dissidents, des violations des droits de l'homme et de son aventurisme militaire. Ce livre ne porte pas sur eux, mais sur les citoyens ordinaires de la RPDC. Glyn a lui-même beaucoup écrit sur la RPDC dans des journaux et des revues universitaires et, dans un livre précédent intitulé "Talking to North Korea", il a esquissé une issue potentielle à la crise perpétuelle dans laquelle l'Occident et la Corée du Nord semblent piégés.

Dans ce livre, Glyn laisse les images parler d'elles-mêmes. Avec peu de commentaires, il présente un aperçu fascinant de la vie au nord du 38e parallèle. Des enfants au zoo, jouant sur la plage ou visitant les montagnes de Kumgang, c'est le quotidien de ce que l'on appelle le royaume ermite. L'importance de l'éducation est illustrée par de nombreuses photos montrant des installations modernes et par une autre montrant des étudiants universitaires élégamment vêtus et souffrant manifestement de la chaleur coréenne.

Le livre n'évade pas les problèmes auxquels la RPDC est confrontée et qui, selon le point de vue que vous adoptez, sont le résultat des sanctions occidentales ou de la mauvaise gestion économique des trois générations de la famille Kim. Des bouteilles de bière utilisées comme perfusions de fortune dans un hôpital témoignent du manque cruel d'équipements médicaux, des hommes poussant une voiture en panne d'essence sont un clin d'œil au fait que les stations-service sont rares, la réception de l'hôtel Ryugyong, inachevée, a été commencée en 1987, les travaux ont été suspendus entre 1992 et 2008, l'extérieur a été achevé en 2011 et n'a pas encore été ouvert, ce qui témoigne de la pénurie de matériaux de construction. La RPDC n'est donc pas à l'abri de défis majeurs, dont le moindre n'est pas de nourrir convenablement ses vingt-six millions d'hommes, de femmes et d'enfants, comme l'illustrent de manière poignante les enfants mal nourris et affamés dans les orphelinats pendant la famine.

Néanmoins, Glyn s'attache à démontrer que la vie dans le royaume ermite n'est pas si différente de la vie dans d'innombrables autres régions du monde. Si l'Occident réagit de manière excessive au récent langage belliqueux de Pyongyang ou si l'impasse nucléaire débouche sur une confrontation ouverte, ce sont les citoyens ordinaires de la RPDC, photographiés en train de vaquer à leurs occupations quotidiennes, qui en pâtiront. Après avoir parcouru ce livre, la prochaine fois qu'une image de la RPDC vous viendra à l'esprit, ce sera peut-être le delphinarium de Pyongyang, la station de ski de Masikryong ou le parc aquatique de Munsu.

David Martin

S&D, Royaume-Uni (1984-2019)

dmartinmep@yahoo.co.uk



ACTIVITÉS

3

JUILLET 2024

24-25
OCTOBRE 2024

3-4
DÉCEMBRE 2024

Librorum (en ligne)

Le mercredi 3 juillet 2024, Andrea Manzella, membre de l'AAD, présentera sa toute nouvelle publication "Il Parlamento europeo", coécrite avec Nicola Lupo. Une interprétation sera disponible en anglais, français et italien. Plus d'informations sur cet événement et sur les modalités d'inscription seront bientôt disponibles.

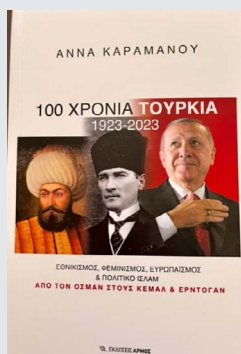
Visite de l'AAD en Hongrie

Du 24 au 25 octobre 2024, l'AAD se rendra en Hongrie à l'occasion de la présidence du Conseil de l'Union européenne. La délégation sera conduite par le président de l'AAD, Klaus Hänsch. Plus d'informations sur le programme et les inscriptions seront communiquées par courrier et sur les canaux de communication de l'AAD.

Évènements annuels de l'AAD

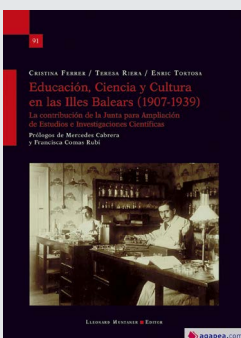
Le mardi 3 décembre, le cocktail et le dîner annuel de l'AAD auront lieu au restaurant des députés du Parlement européen. Le lendemain, le séminaire annuel sera précédé de Librorum. Le déjeuner de rencontre clôturera les événements annuels de l'AAD le mercredi 4 décembre.

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD



ANNIVERSAIRE DES CENTENAIRES TURCS (1923-2023) PAR ANNA KARAMANOU

Le centenaire de la République turque (29 octobre 1923-2023) m'a incité à entreprendre un voyage historique et politique pour rechercher et comprendre la culture et la politique de la Turquie. Le livre examine la genèse et le déclin de l'Empire ottoman, l'interaction avec l'Europe, l'établissement de l'État-nation par Mustafa Kemal Atatürk, les grandes réformes, la politique de laïcité et d'occidentalisation, et les conditions sociopolitiques de la montée de l'islam politique et de l'hégémonie de l'"invincible" Recep Tayyip Erdogan de 2002 jusqu'aux élections de 2023. Mes recherches résument les événements historiques et politiques les plus importants, en offrant une connaissance directe et impartiale, qui incite à la réflexion critique, à la poursuite des recherches et à une vision claire de l'histoire. L'élément qui lui confère son originalité et son caractère unique est que, parallèlement aux jalons historiques, elle met également en lumière les luttes des femmes pour leurs droits et leur dignité, que l'histoire officielle passe souvent sous silence. J'ai puisé de nombreux éléments factuels dans mon expérience au Parlement européen et dans mes interventions en faveur des droits de l'homme (1997-2004).



EDUCACIÓN, CIENCIA Y CULTURA EN LAS ILLES BALEARS (1907-1939) PAR TERESA RIERA MADURELL

La Junta para Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas (JAE), créée en 1907, a été le creuset de ce que l'on appelle aujourd'hui "l'âge d'argent" de notre science, qui s'est achevée avec la défaite de la IIe République espagnole en 1939. L'un des instruments utilisés par la JAE était l'octroi de ce que l'on appelle les "pensions", qui permettaient au personnel enseignant et de recherche de notre pays de séjourner dans des centres d'excellence ou d'effectuer des voyages d'étude en dehors de l'Espagne, et d'apprendre ainsi de première main les mouvements de rénovation pédagogique et les lignes et méthodologies de recherche les plus pertinentes de l'époque. Ce livre présente les résultats d'un projet de recherche visant à décrire les actions de la JAE dans les îles Baléares, ses protagonistes, ses résultats, ses conséquences et ses impacts.

NOUVEAUX MEMBRES



Peter Van DALEN
CRE, PPE, Pays-Bas
(2009-2019, 2019-2023)



Jeppe KOFOD
S&D, Danemark
(2014-2019)



Edvard KOŽUŠNÍK
CRE, Tchéquie
(2009-2014)



Catuscia MARINI
SOC, Italie
(2008-2008)

L'AAD AU TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Miguel Angel
MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Manuel PORTO



Godelieve
QUISTHOUDT-
ROWOHL



Paul RÜBIG

— BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Relations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, M Martínez

Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Relations avec les associations d'anciens membres hors Europe:

M Martínez Martínez (président), M Audy, Mme Quisthoudt-Rowohl et Mme Isabella De Martini (membre de l'AAD à titre consultatif).

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

Archives: Mme Baldi.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M McMillan-Scott (président), M Hindley, M Martínez Martínez et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Relations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Relations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.



Bruxelles, 10 avril 2024

Cher Membre,

Re: RESULTAT DES VOTES

Veillez trouver ci-dessous les résultats détaillés des votes qui ont eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association le 10 avril 2024.

1) Election pour les 5 membres du Conseil d'administration:

Les membres suivants ont été élus dans l'ordre ci-dessous et vont faire partie du Conseil d'administration pour une période de deux ans, jusqu'à l'Assemblée générale de 2026:

1. Monica BALDI
2. Jean-Pierre AUDY
3. Paul RÜBIG
4. Edward McMILLAN-SCOTT
5. Klaus HÄNSCH

170 votes ont été enregistrés, un étant déclaré non-valide, ce qui fait un total de 169.

2) Vote sur le rapport annuel 2023:

| | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|----------------------------------|------|--------|------------|
| Pour approuver le rapport annuel | 169 | 0 | 1 |

170 votes ont été enregistrés, aucun n'étant non-valide ce qui fait un total de 170.

3) Vote sur les comptes annuels 2023:

| | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------------------------------------|------|--------|------------|
| Pour approuver les comptes annuels | 169 | 0 | 1 |

170 votes ont été enregistrés, aucun n'étant non-valide ce qui fait un total de 170.

Nous voudrions saisir cette opportunité pour remercier tous ceux qui ont pris part à cette élection,

Meilleures salutations.

Françoise GROSSETÊTE

Scrutateur

Malcolm HARBOUR

Scrutateur

AAD AU TRAVAIL

UNE MINE D'EXPÉRIENCE POUR CONSTRUIRE L'UNION EUROPÉENNE DE DEMAIN

À la fin de cette législature, l'Association a publié un manuel intitulé *"Manuel pour les députés sortants et les anciens députés - Une mine d'expérience pour construire l'UE de demain"* avec une aide pratique pour les députés qui quittent le Parlement et les anciens MdPE.

L'Association des anciens députés du Parlement européen a pour but, entre autres, de réunir les anciens députés et de leur offrir un forum de rencontres, de discussions et d'événements culturels, scientifiques et sociaux.

Des séminaires et événements politiques sont organisés chaque année sur des thèmes d'actualité de l'Union, notamment en partenariat avec le Service de recherche du Parlement européen (EPRS) ou avec l'Institut universitaire européen (IUE) de Florence. Des orateurs éminents sont invités à dialoguer de manière constructive avec les anciens députés et les députés actuels et à échanger au sujet des évolutions dans l'Union et des défis à venir.

Des dîners-débats with avec d'éminents orateurs issus principalement d'institutions européennes. Le but de ces événements est d'organiser un débat informatif et intéressant sur les évolutions et les progrès réalisés au sujet des questions prioritaires du programme européen, en présence de députés de renom actuels et anciens. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.formermembers.eu/evénements-annuels/diner-debat/?lang=fr>

Service commémoratif annuel sous les auspices du Parlement européen. Cet événement rend hommage à tous les anciens députés

au Parlement européen décédés. Un ancien Président du Parlement européen prononce le discours de clôture. Les familles des anciens députés décédés sont invitées au service ainsi qu'au cocktail et au dîner-débat de l'Association. Visionnez les enregistrements des services précédents: <https://www.formermembers.eu/evénements-annuels/service-commémoratif-annuel/?lang=fr>

L'événement Librorum est l'occasion pour un membre de notre Association de présenter son livre en présence d'invités prestigieux, en coopération avec les partenaires de l'AAD. L'événement se déroule en ligne avec la participation d'anciens parlementaires et de parlementaires actuels. Visionnez les enregistrements des éditions précédentes: <https://www.formermembers.eu/librorum/?lang=fr>. L'Association informe le public des livres publiés par les anciens parlementaires membres de l'Association via son site web: <https://www.formermembers.eu/library/?lang=fr>

Deux fois par an, une délégation de l'AAD **visite le pays qui assure la présidence du Conseil de l'Union** afin de discuter de sujets d'intérêt au programme de la présidence avec des députés actuels, d'anciens députés, des représentants du gouvernement et des représentants locaux. L'AAD publie un compte rendu de chaque visite dans son bulletin avec la contribution des membres de la délégation. Plus d'informations sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.formermembers.eu/dialogue-politique/rencontre-avec-les-parlements-nationaux/?lang=fr>

EP to Campus programme

Le programme a pour but de permettre à des universités d'Europe et d'ailleurs de bénéficier de l'expérience d'anciens députés qui offrent librement leur temps afin d'aider à promouvoir la connaissance et la compréhension de l'Union européenne et notamment du Parlement européen. En plus de leur capacité à expliquer le processus législatif, les anciens députés traitent de domaines politiques spécialisés.

Si vous êtes un (ancien) MdPE et que vous souhaitez en savoir plus sur l'association et participer pleinement à ses activités, veuillez consulter la page web consacrée à l'AAD :

<https://www.formermembers.eu/rejoignez-nous/?lang=fr>



IN MEMORIAM



Christos ZACHARAKIS

☞ 2 décembre 2023
PPE-DE, Grèce (1999-2004)

Il a été membre grec du Parlement européen. Au niveau national, M. Zacharakis a représenté *Nea Dimokratia*.



Maria Lisa CINCIARI RODANO

☞ 2 décembre 2023
COM, Italie (1979-1989)

Elle a été membre italienne du Parlement européen. Au niveau national, Mme Cinciari Rodano a représenté *Partito comunista italiano*.



Glenys KINNOCK

☞ 3 décembre 2023
PSE, SOC, Royaume-Uni (1994-2004, 2004-2009)

Elle a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, Mme Kinnock a représenté *Labour Party*.



Philip BUSHILL-MATTHEWS

☞ 10 décembre 2023
PPE-DE, Royaume-Uni (1999-2009)

Il a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, M. Bushill-Matthews a représenté *Conservative and Unionist Party*.

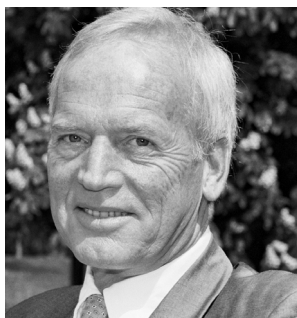


Jacques DELORS

☞ 27 décembre 2023
SOC, France (1979-1981)

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M. Delors a représenté le *Parti socialiste*.

IN MEMORIAM



Doeke EISMA

☞ 29 décembre 2023
NI, LDR, Les Pays-Bas (1981-1984, 1994-1999)

Il a été membre hollandais du Parlement européen. Au niveau national, M. Eisma a représenté *Democraten 66*.



Karsten KNOLLE

☞ 3 janvier 2024
PPE-DE, Allemagne (1999-2004)

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M. Knolle a représenté *Christlich Demokratische Union Deutschlands*.



The Lord John E. TOMLINSON

☞ 20 janvier 2024
SOC, PSE, Royaume-Uni (1984-1993, 1993-1999)

Il a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, M. Tomlinson a représenté *Labour Party*.



Erik BERGKVIST

☞ 20 février 2024
S&D, Suède (2019-2024)

Il a été membre suédois du Parlement européen. Au niveau national, M. Bergkvist a représenté *Arbetarepartiet - Socialdemokraterna*.

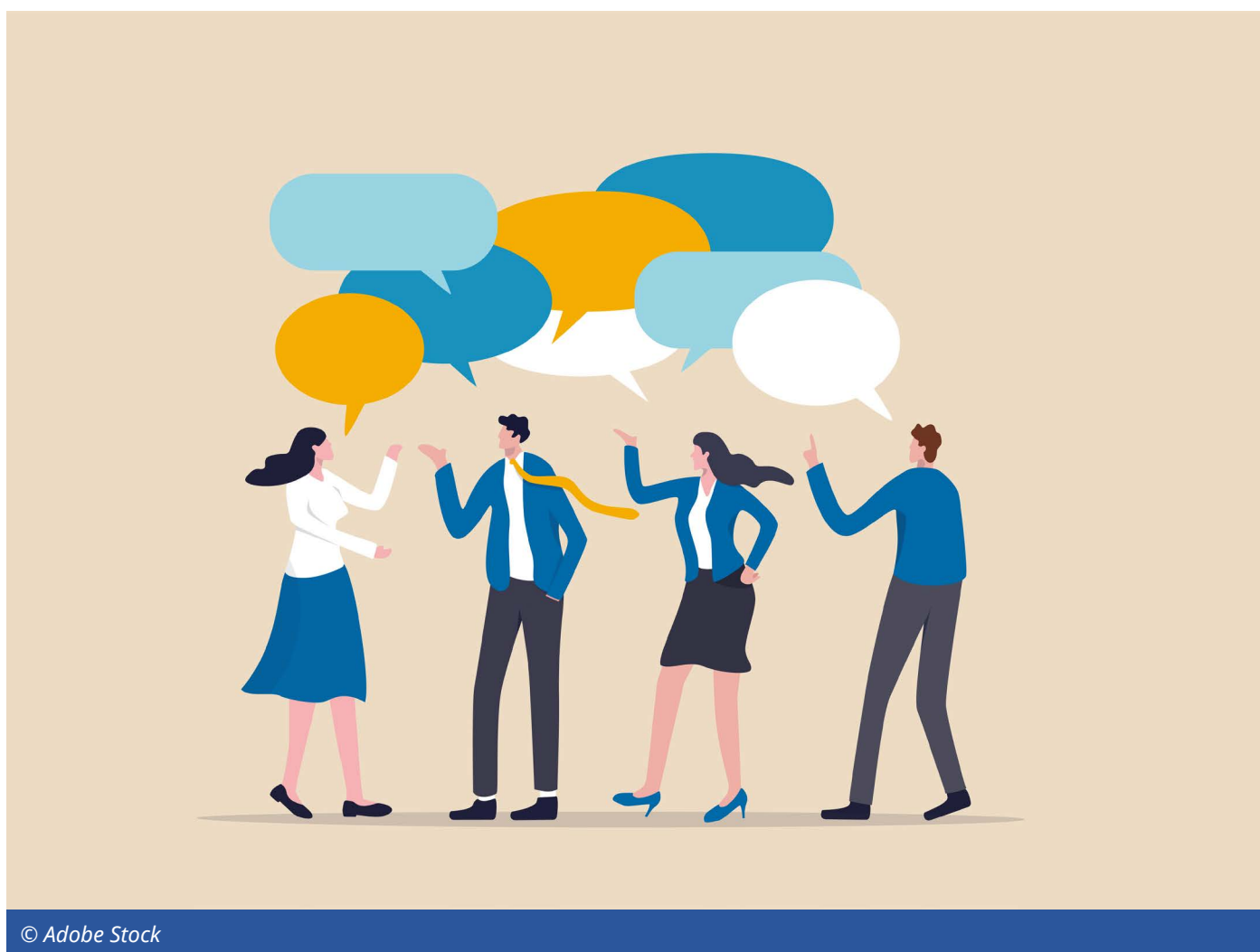


Nikola VULJANIĆ

☞ 2 mars 2024
S&D, GUE/NGL, Croatie (2012-2014)

Il a été membre croate du Parlement européen. Au niveau national, M. Vuljanić a représenté *Hrvatski laburisti - stranka rada*.

LIBERTÉ DES HOMMES POLITIQUES ET TRANSPARENCE



© Adobe Stock

BON BAISERS DE RUSSIE... NON, MERCI!

La Russie est passée d'une période de réformes en faveur de la démocratisation au régime autocratique et sanguinaire dirigé par Poutine que nous connaissons. Ce déclin de la Russie est une des grandes tragédies de notre époque. Mais tout au long de cette période, le Parlement européen a joué un rôle important, et moi-même, j'ai été un des acteurs clés dans ce dossier.

Ma première rencontre avec la Russie a eu lieu en 1972. À l'époque, j'étais un jeune guide touristique qui accompagnait des touristes américains à Saint-Pétersbourg (Leningrad à l'époque). J'y ai visité d'anciennes institutions religieuses, comme la synagogue et diverses églises, ainsi que le musée des religions et de l'athéisme. J'ai été surveillé par le KGB, après m'avoir interrogé, ils m'ont placé en détention pour espionnage. Cette expérience a façonné ma politique lorsque j'étais député européen, de 1984 à 2014: en 2004, j'ai été élu vice-président du Parlement européen, responsable de la démocratie et des droits de l'homme, le dernier britannique nommé à cette fonction. En 2015, j'ai été l'un des neuf responsables politiques britanniques — avec Nick Clegg, vice-Premier ministre britannique de 2010 à 2015, et Malcolm Rifkind, ministre britannique des affaires

étrangères de 1995 à 1997 — à être inscrits sur la première liste noire de Poutine en ce qui concerne l'interdiction de visa. Après mon élection au Parlement européen en 1984, j'ai fondé ce qui s'appelle aujourd'hui le programme «L'Europe dans le monde – droits de l'homme et démocratie» – afin de promouvoir la démocratie et l'action de la société civile dans les pays de l'ex-bloc soviétique, avec des bureaux à Moscou, Prague et Varsovie. Aujourd'hui, ce programme, doté d'un budget de 1,5 milliard d'euros sur sept ans, est le plus grand programme mondial, et surtout le seul programme de l'Union européenne, à fonctionner sans l'accord du pays bénéficiaire, par exemple en Chine et à Cuba. Nous avons mis en place une surveillance électorale dans l'ensemble de la Russie et nous avons formé des journalistes russes à Ekaterinbourg. Nous avons noué des contacts importants parmi les nouveaux dirigeants politiques de la Russie et des pays issus de l'ex-Union soviétique en cours de démocratisation.

J'ai visité la plupart des pays de l'ancien bloc soviétique, j'ai eu de nombreux contacts avec des dissidents et je me suis rendu à Moscou au moment de la tentative de coup d'État perpétrée par la vieille garde communiste contre le

président Boris Eltsine. J'ai aussi été le seul homme politique étranger à prendre la parole lors du rassemblement organisé par le mouvement «l'Autre Russie» de Garry Kasparov en juillet 2006, tandis que les «Nachi», cette clique de jeunes voyous pro-Poutine, semaient le chaos dans les rues. La salle de presse du Parlement à Bruxelles porte le nom de la journaliste Anna Politkovskaïa assassinée par Poutine en 2006. Avec d'autres députés du Parlement européen, tels que Nicholas Bethell et Guy Verhofstadt, nous avons noué un dialogue avec les chefs de file du mouvement grandissant d'opposition à Poutine. Nous avons organisé des débats et des conférences, déposé des résolutions et mené d'autres activités pour attirer l'attention sur l'effondrement du système démocratique en Russie. La visite du président Obama à Bruxelles en mars 2014 a constitué le point d'orgue de ces activités diplomatiques, au moment où le régime de Poutine venait d'annexer la Crimée, ne laissant plus aucun doute sur ses intentions. En mars 2014 également, le Parlement européen a adopté les sanctions Magnitsky — puis la loi éponyme — afin de combattre sévèrement la corruption des fonctionnaires russes (voir photo). Depuis lors, Bruxelles a durci le ton face au régime répressif de Poutine, tandis que la dégradation de la politique se poursuit dans l'ensemble de l'Union, soutenue par le financement de Moscou. En effet, le vote sur le Brexit en 2016 a été manipulé par la Russie et les partis d'extrême droite pro-Poutine gagnent du terrain partout en Europe. Les assassinats récents de Boris Nemtsov et d'Alexeï Navalny ont poussé l'Union et l'OTAN à réagir avec un courage et une détermination renouvelés. En 2022, le Parlement européen a, à juste titre, condamné la Russie en tant qu'État soutenant le terrorisme.

Edward McMillan-Scott
PPE-DE, NI, ADLE, Royaume-Uni
(1984-2009, 2009-2010, 2010-2014)
edward@emcmillanscott.com



Edward McMillan-Scott (à gauche) avec Guy Verhofstadt et l'homme d'affaires Bill Browder (à droite), auteur de l'ouvrage «La notice rouge», lors de l'adoption en avril 2014 par le Parlement européen des sanctions contre les fonctionnaires russes corrompus impliqués dans l'affaire Magnitsky. Sergei Magnitsky, ancien comptable de Bill Browder, a été assassiné dans une prison russe. La veuve et le fils de Magnitsky figurent également sur la photo.

KAILI, KURZ ET LE FONDS DE PENSION

La division classique en trois pouvoirs, qu'on appelle parfois le modèle *trias politica*, comprend un pouvoir législatif, un pouvoir exécutif et un pouvoir judiciaire. La liberté et la protection des responsables politiques, et les mécanismes de contrôle et de responsabilité. La liberté de la presse et un niveau de protection élevé dans le domaine de la justice, la liberté des sciences et la liberté d'expression sont des valeurs fondamentales de la société européenne.

L'immunité politique, également connue sous le nom d'immunité parlementaire ou d'immunité législative, est une protection juridique grâce à laquelle les responsables gouvernementaux ne peuvent être tenus personnellement responsables des décisions qu'ils prennent ou des déclarations qu'ils font dans le cadre de leurs fonctions officielles. Une protection contre les persécutions politiques: les élus sont protégés contre des condamnations pour des motifs politiques destinées à entraver leur efficacité législative ou à faire taire les dissidents. Ils représentent les intérêts de leurs électeurs et prennent des décisions qui affectent la vie de nombreuses personnes. Sans cette protection, ces élus pourraient être influencés dans l'exercice de leurs fonctions, ce qui mettrait à mal le fonctionnement de la gouvernance démocratique.

La séparation des pouvoirs: l'immunité maintient la division entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, garantissant que chacun opère dans son domaine de compétence et qu'il n'y a pas de chevauchement. L'immunité politique est souvent considérée comme une garantie nécessaire à l'indépendance et à l'efficacité des responsables politiques. Elle leur permet de débattre

de manière ouverte et en toute franchise, de prendre des décisions difficiles et de représenter différents points de vue sans être limités, de manière injustifiée, par la crainte de répercussions personnelles.

La liberté d'expression et de débat: elle permet des débats ouverts et honnêtes au sein des assemblées législatives, considérés comme essentiels pour le processus démocratique. Les législateurs peuvent émettre des avis et débattre de politiques sans être menacés d'un recours juridictionnel. Le plus grand privilège, c'est d'utiliser la liberté d'expression pour celles et ceux qui ne peuvent s'exprimer. Il importe d'éviter d'utiliser l'immunité politique de manière abusive pour parvenir à un équilibre entre la protection des droits des responsables politiques dans l'exercice de leurs fonctions et leur obligation de rendre des comptes, ce qui nécessite des cadres juridiques clairs et des mécanismes de contrôle et de responsabilité.

L'«état de droit» est un principe fondateur de la gouvernance qui suggère que l'ensemble des personnes, des institutions et des entités, publiques et privées, ont à répondre de l'observation des lois et du statut de l'Union européenne, qui sont décidés par le Parlement et le Conseil sur les conseils de la Commission et que tous les décideurs (immunité, pensions, droits sociaux) devraient respecter. Il est nécessaire de tenir dûment compte des principes de transparence et d'obligation de rendre des comptes, ainsi que de l'état de droit, et de s'engager à les respecter.

L'état de droit vise à protéger les droits individuels, à garantir la justice et à éviter les discriminations.



© Adobe Stock

Les lois sont soumises à l'interprétation des tribunaux, qui doivent toutefois respecter l'intention et les décisions des législateurs. La question délicate, c'est d'élaborer et de faire appliquer des lois qui respectent et protègent la liberté d'expression sans censure.

Les règles et les lois ne servent pas à éliminer la protection de l'expression de différentes personnes ou à imposer la conformité d'une manière qui viole la protection de la liberté d'expression et l'immunité ou d'autres droits de l'homme. Les groupes politiques ne devraient pas utiliser abusivement le pouvoir judiciaire contre d'autres personnes.

L'équilibre des pouvoirs: dans bon nombre de régimes, l'immunité n'est pas absolue et les législateurs peuvent toujours être tenus de rendre des comptes dans le cadre de procédures spécifiques, ce qui permet de préserver l'équilibre entre l'autonomie, la tolérance et la responsabilité.

Dr Paul Rübige
PPE, PPE-DE, PPE, Autriche
(1996-1999, 1999-2009, 2009-2019)
office@paulruebig.eu



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA